



La banque de demain dès aujourd'hui

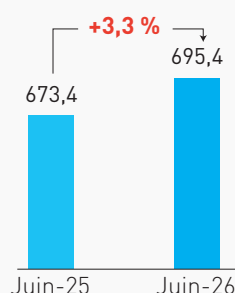
RÉSULTATS FINANCIERS

Au 30 juin **2026**

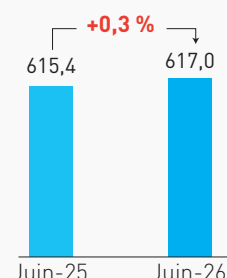
RÉSULTATS AU 30 JUIN 2026 DU GROUPE CIH BANK

Sous la Présidence de M. Lotfi SEKKAT, le Conseil d'Administration de CIH Bank s'est réuni le 16 septembre 2026 pour examiner l'activité et les résultats sociaux et consolidés au 30 juin 2026, en plus des divers points inscrits à son ordre du jour.

Résultat Net Consolidé (en MDH)



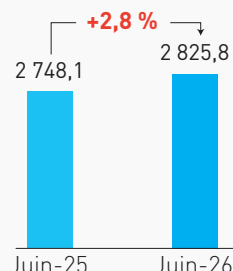
RNPG (en MDH)



Résultat Net Consolidé : **695,4 MDH**
+3,3 %

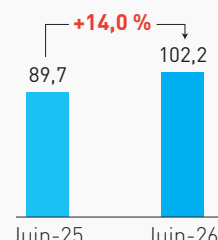
RNPG : **617,0 MDH**
+0,3 %

Produit Net Bancaire Consolidé (en MDH)



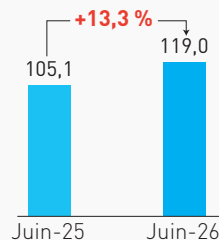
PNB Consolidé : **2 825,8 MDH**
+2,8 %

Dépôts clientèle (en MMDH)



Dépôts clientèle : **+14,0 %**

Crédits clientèle (en MMDH)



Crédits clientèle : **+13,3 %**

RÉSULTATS COMMERCIAUX (CHIFFRES CONSOLIDÉS)

• Dépôts clientèle

Les dépôts clientèle s'élèvent désormais à 102,2 MMDH contre 89,7 MMDH une année auparavant, soit une collecte nette de 12,5 MMDH, marquant une progression de +14,0 % par rapport à juin 2025. Sur une base individuelle, les dépôts sont principalement répartis entre CIH BANK qui totalise un encours de 86,8 MMDH et UMNIA BANK avec 8,6 MMDH. Les dépôts à vue constituent 87 % du total des dépôts de la clientèle à fin juin 2026 en progression annuelle de 17,6 % contribuant davantage à l'optimisation des coûts des ressources.

• Crédits clientèle

Les encours crédits consolidés ont progressé de +13,3 % par rapport à juin 2025, atteignant 119,0 MMDH. Sur une base individuelle, les crédits de CIH BANK s'établissent à 81,9 MMDH, tandis que SOFAC et UMNIA BANK y contribuent respectivement à hauteur de 24,6 MMDH et 12,5 MMDH.

Le total du bilan consolidé a atteint 171,0 MMDH, en hausse de 4,4 % par rapport à décembre 2025.

• Indicateurs Résultats

À fin juin 2026, le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé s'établit à 2 825,8 MDH, enregistrant une croissance de 2,8 % par rapport à juin 2025. Cette progression est principalement portée par la performance positive de la marge nette d'intérêt qui s'améliore de 20,3 %, ainsi que l'accroissement de 24,9 % de la marge nette sur commissions. En Social, CIH BANK affiche un PNB de 2 277,0 MDH, en hausse de 1,2 % une année auparavant.

Le coût du risque consolidé s'établit à 590,2 MDH, contre 582,3 MDH à fin juin 2025, soit une évolution de 1,4 %. Sur une base sociale, le coût du risque atteint 308,3 MDH contre 457,3 MDH une année auparavant en amélioration de 32,6 %.

Le résultat net consolidé enregistre une progression de 3,3 %, s'établissant à 695,4 MDH à fin juin 2026, contre 673,4 MDH à fin juin 2025.

Le Résultat Net Part du Groupe atteint 617,0 MDH avec une évolution de +0,3 %. En social, le résultat net s'élève à 649,1 MDH, soit +2,2 %.

FAITS MARQUANTS

- Au cours du premier semestre 2026, CIH BANK a poursuivi le déploiement de la feuille de route de son Plan stratégique « Impulse 2030 », tout en consolidant les leviers de croissance du Groupe à travers le renforcement des synergies entre les différentes filiales : SOFAC, UMNIA BANK, CIH Capital Management et LANA CASH.
- En parallèle, CIH BANK a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 750 MDH, contribuant ainsi à l'amélioration de ses fonds propres.
- Par ailleurs, le Groupe CIH BANK a renforcé sa proximité client à travers à l'ouverture de 7 nouvelles agences et l'installation de 140 guichets automatiques bancaires supplémentaires. Le Groupe compte désormais 444 agences et 1 361 GAB renforçant ainsi la proximité vis-à-vis des clients.

DÉCISION DU CONSEIL

À l'issue de la présentation des résultats semestriels et après avoir pris connaissance des rapports des Comités d'Audit et des Risques ainsi que des rapports des Commissaires aux Comptes, le Conseil d'Administration a validé les comptes sociaux et consolidés au 30 juin 2026, et reste confiant sur les perspectives du second semestre.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2026

En application de la circulaire n° 56/G/2007 émise par Bank Al Maghrib en date du 08 octobre 2007, notamment l'article 2 relatif à la date d'entrée en vigueur du chapitre 4 « Etats financiers consolidés », les états financiers consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales IAS/IFRS.

Pour établir et publier les présents états financiers consolidés, le Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier applique :

- Les dispositions du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) publié en date du 08 octobre 2007 ;
- Le référentiel de l'IASB (International Accounting Standards Board), qui comprend :
 - Les normes IFRS (International Financial Reporting Standards) et IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs annexes et guides d'application ;
 - Les interprétations IFRIC (International Financial Reporting Interpretation Committee) et SIC (Standards Interpretation Committee).

NORMES, PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉS PAR LE GROUPE

BASES D'ÉVALUATION

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de dirhams, arrondis au millier le plus proche. Ils sont établis sur la base des conventions de la juste valeur et du coût historique :

- Juste valeur : pour les actifs financiers à la juste valeur par résultat, les actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres et les instruments dérivés.
- Coût : pour les autres actifs financiers tels que les prêts et créances et les dettes.
- Coût : pour les autres actifs et passifs non financiers.

BASES DE PRÉSENTATION

Les états financiers du Groupe sont présentés en retenant le modèle IFRS préconisé par Bank Al-Maghrib au niveau du chapitre 4 du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition historique, diminué du cumul des amortissements et, le cas échéant, du cumul des pertes de valeur. Certaines catégories d'actifs telles que les terrains et constructions sont évaluées à la juste valeur.

Les coûts d'emprunts relatifs aux capitaux utilisés pour financer les investissements, pendant la période de construction ou d'acquisition, sont intégrés dans le coût historique lorsque les actifs concernés sont éligibles selon la norme IAS 23 « coûts d'emprunts ».

Les coûts d'entretien courants sont comptabilisés en charges de la période à l'exception de ceux qui prolongent la durée d'utilisation ou augmentent la valeur du bien concerné qui sont alors immobilisés. Les amortissements sont pratiqués selon le mode linéaire en fonction des durées d'utilité des immobilisations corporelles ou de leurs composants.

- Immeubles et constructions Exploitation :

Catégorie	Composants	Durée d'utilité
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30
Catégorie C	Etanchéité, électricité, câblage	15
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10

Conformément à l'option offerte par la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût amorti qui correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des éventuelles pertes de valeurs.

IMMEUBLES DE PLACEMENT

Les immeubles de placement sont les biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers, pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour les utiliser dans la production et la fourniture de biens et de services ou à des fins administratives ou les vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Conformément aux options offertes par la norme IAS 40, Avant l'exercice 2022, les immeubles de placement étaient comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. A partir du 01.01.2022, les immeubles de placement sont comptabilisés à la juste valeur selon la norme IAS 40, l'impact du changement de méthode réalisé a été comptabilisé en capitaux propres pour un montant global de 266 985 KMAD.

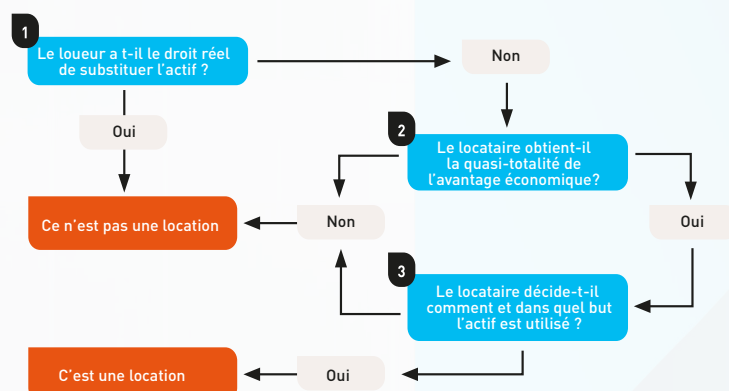
CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrat de Location » remplace la norme IAS 17 à compter du 1^{er} janvier 2019. Elle modifie la comptabilisation des contrats de location.

Pour tout contrat de location simple et de financement, le preneur devra reconnaître à son bilan un actif représentatif du droit d'utilisation du bien loué et une dette représentative de l'obligation de paiement des loyers. Dans le compte de résultat, la charge d'amortissement de l'actif est enregistrée au compte de résultat sur la ligne « Charges des autres activités » ainsi que la charge d'intérêt sur la dette.

Options retenues :

Pour identifier les contrats de location qui entrent dans le périmètre de la norme, voici les critères retenus :



Le Groupe a utilisé les deux mesures de simplification proposées par la norme IFRS 16 portant sur les contrats à court terme (durée de 12 mois ou moins) et sur les contrats à actifs sous-jacents de faible valeur, dont la valeur est inférieure ou égale au seuil proposé par l'IASB, à savoir 5000 USD.

Durée retenue : La durée pendant laquelle le Groupe a généralement utilisé des types particuliers de biens (loués ou détenus en propre) auparavant et les raisons économiques sous-jacentes ont été utilisées pour déterminer si le groupe a la certitude raisonnable d'exercer une option ou de ne pas l'exercer.

Le passif lié au contrat de location est égal à la valeur actualisée des paiements de loyers et des paiements estimés à la fin du contrat (pénalités de résiliation le cas échéant et la garantie de la valeur résiduelle si applicable).

Le taux utilisé pour l'actualisation de ces paiements est le taux d'endettement marginal qui correspond au taux de refinancement sur le marché financier sur des durées équivalentes à celles des dettes locatives.

TEST DE DÉPRÉCIATION ET PERTES DE VALEUR DES ACTIFS

Conformément aux dispositions de la norme IAS 36, le Groupe examine au moins une fois par an les valeurs comptables des immobilisations corporelles et incorporelles à durée d'utilité définie afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice montrant que ces actifs ont pu perdre de la valeur. Si un tel indice existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer, s'il y a lieu, le montant de la perte de valeur. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de vente et sa valeur d'utilité.

Les Goodwill et immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée font l'objet d'un test de dépréciation annuel. Un test de dépréciation complémentaire est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur a pu être identifié.

Lorsque la valeur recouvrable d'une unité génératrice (UGT) de trésorerie est inférieure à sa valeur comptable, une perte de valeur est alors comptabilisée en résultat. Cette perte de valeur est affectée en premier lieu à la valeur du goodwill au bilan. Le reliquat est affecté au reste des actifs inclus dans l'UGT au prorata de leurs valeurs comptables.

La valeur recouvrable des UGT est déterminée à partir des projections actualisées des flux de trésorerie futurs d'exploitation sur une période de 5 ans et le calcul d'une valeur terminale. Le calcul de cette valeur est effectué via la projection du cash flow normatif à l'infini. Le taux d'actualisation retenu est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré du capital.

JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la date d'évaluation.

Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13.

La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

➤ **Niveau 1 :** justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.

➤ **Niveau 2 :** justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables ;

➤ **Niveau 3 :** justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation » dès le 1^{er} janvier 2018. Elle modifie en profondeur les règles actuelles de classement et d'évaluation des instruments financiers, ainsi que le modèle de dépréciation applicables à ces actifs. Elle aligne également davantage la comptabilité de couverture et la gestion des risques des entreprises.

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

➤ **La réduction du nombre de catégories d'actifs :** trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;

➤ **La classification selon deux critères :** le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés.

Liens entre le classement sous IAS 39 et le classement sous IFRS 9 :

Avant : IAS 39 5 catégories	Désormais, deux critères déterminent la classification pour les prêts et les titres de dette	Après : IFRS 9 3 catégories
Prêt et Créances (L&R)	Critère 1 : Analyse du modèle de gestion	Coût Amorti
Actifs financiers détenus jusqu'à échéance (HTM)		Juste valeur par OCI • Recyclables • Non recyclables
Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)	Critère 2 : Analyse des caractéristiques du contrat	Juste valeur par résultat
Actifs financiers détenus à des fins de transaction (HFT)		
Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option (JVRO)		

Le premier critère vise à comprendre la manière dont sont gérés, par le métier, les actifs au niveau du portefeuille. Le modèle de gestion correspond à la stratégie de gestion définie par le management.

L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :

- La collecte des flux de trésorerie contractuels soit le modèle de gestion « Collecte » ;
- La collecte des flux contractuels et la vente des actifs soit le modèle de gestion « Collecte et Vente » ;
- Les autres intentions de gestion soit le modèle de gestion « Autre / Vente ».

		Modèle de gestion		
		Collecte	Collecte et vente	Autre / Vente
Test SPPI*	Satisfaisant	Coût amorti	Juste valeur par OCI recyclables	Juste valeur par résultat
	Non Satisfaisant	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat	Juste valeur par résultat

(*) Le test SPPI permet d'analyser les caractéristiques des flux de trésorerie d'un contrat/produit et d'apprécier (au regard des dispositions de la norme) si ceux-ci sont composés uniquement du remboursement du principal et d'intérêts sur le principal restant dû.

La grille d'analyse du modèle de gestion, grille dédiée à la première application de la norme IFRS 9, permet de documenter le modèle de gestion, selon les critères IFRS 9, en considérant notamment les axes suivants :

- > Description de la nature d'activité de chaque portefeuille : stratégie, intention de gestion, catégories d'instruments utilisés ;
- > Analyse des opérations de cession ;
- > Analyse des indicateurs de performance de l'activité. Cette grille d'analyse est renseignée par portefeuilles homogènes.

Dépréciation des actifs sous IFRS9

Le modèle de dépréciation prévoit d'une part, l'anticipation des pertes en se basant sur les pertes attendues (ECL) et d'autre part, la prise en compte de prévisions macro-économiques dans la détermination des paramètres de risque (Forward looking).

Le périmètre d'application du modèle de dépréciation d'IFRS 9 concerne l'ensemble des prêts et des créances de la banque (Bilan et Hors Bilan) comptabilisés au coût amorti. Ainsi, le périmètre d'application de la norme IFRS 9 pour le CIH concerne :

- > Les créances envers la clientèle,
- > Les créances envers les établissements bancaires,
- > Le portefeuille titres.

S'agissant des créances à la clientèle, celles-ci sont définies selon une segmentation reposant sur la cartographie risques de crédit arrêtée par la banque. Elle est déclinée par typologie d'activité : Banque des Particuliers et des Professionnels (BPP), Banque de l'Immobilier (BI) et Banque de l'Entreprise (BE).

L'apport structurant de la norme IFRS 9 induit de nouvelles règles de provisionnement et de comptabilisation des pertes attendues, et ce dès l'origine du crédit. Cette nouvelle approche apporte une complexité qui consiste en l'estimation des pertes attendues « Expected Credit Loss » (ECL), calculées dans le cadre du provisionnement pour chacune des 3 phases de la vie de l'instrument.

IAS 39		• Dépréciation dès l'octroi • Nouveaux paramètres dans le calcul des provisions	IFRS9	
Sains	Provisions sectorielles	• Calcul de provisions pour les non-sensibles (sains) • ECL (Expected Credit Loss) "Point in Time" (Sur les données récentes) contrairement aux exigences baloises ("Through the cycle") plus de volatilité sur les provisions • Approche "Forward looking" : intégration de projection macro-économique future • La nécessité de "monitorer" la qualité de crédit durant toute la vie des contrats	Risque à l'origine	ECL 1 an
Sensibles	EL comptables à maturité (Provisions collectives/filières)		Risque détérioré de manière significative	ECL à maturité
En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées)		En défaut	Pertes à maturité (Provisions individuelles affectées) inchangé

Dans le cadre de l'IFRS 9, le portefeuille est segmenté en trois Buckets en utilisant la notion de dégradation significative depuis l'origine :

- > **Bucket 1** (Encours pour lesquels le risque de crédit n'a pas augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait dans une période de 12 mois après la clôture comptable.
- > **Bucket 2** (Encours pour lesquels le risque de crédit a augmenté significativement depuis la comptabilisation initiale) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes attendues suite à un défaut qui interviendrait sur la maturité du crédit.
- > **Bucket 3** (Encours des crédits douteux ou litigieux ou créances en défaut) → Comptabilisation d'une dépréciation égale aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie résiduelle de l'actif financier.

DÉCOMPTABILISATION D'ACTIFS OU DE PASSIFS FINANCIERS

Un actif financier tel que défini par la norme IAS 32 « Instruments financiers : présentation » est sorti du bilan en tout ou en partie lorsque le Groupe n'attend plus de flux de trésorerie futurs de celui-ci et transfère la quasi-totalité des risques et avantages qui lui sont attachés.

Le Groupe décomptabilise un passif financier seulement lorsque ce passif financier est éteint, c'est-à-dire lorsque l'obligation précisée au contrat est éteinte, est annulée ou est arrivée à expiration.

DETTES

Les dettes émises par le Groupe sont enregistrées initialement à leur coût qui correspond à la juste valeur des montants empruntés nets des frais de transactions. Ces dettes sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif et sont enregistrées au bilan en Dettes envers les établissements de crédits, en Dettes envers la clientèle ou en Dettes représentées par un titre.

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont ventilées d'après leur durée initiale ou la nature de ces dettes : dettes à vue (dépôts à vue, comptes ordinaires) et dettes à terme pour les établissements. Ces titres intègrent les opérations de pension, matérialisée par des titres ou des valeurs, effectuées avec ces agents économiques.

Dans le cas des dettes financières issues de la comptabilisation des contrats de location-financement, la dette financière constatée en contrepartie de l'immobilisation corporelle est initialement comptabilisée à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Les titres de créances émis comprennent les dettes représentées par des titres cessibles émis par le Groupe CIH (certificats de dépôt, obligations, Bons HBM,...), à l'exception des bons de caisse et des dettes subordonnées.

Les dettes subordonnées comprennent les dettes émises par le Groupe CIH (tels que les emprunts obligataires subordonnés). Le remboursement desdits emprunts subordonnés, en cas de liquidation, ne peut intervenir qu'après le désintéressement de tous les autres créanciers.

COMPTES DE REGULARISATION ET AUTRES ACTIFS ET PASSIFS

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe CIH mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- ou
- une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
 - il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;
 - ou
 - le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

AVANTAGES AU PERSONNEL

Le Groupe CIH offre un certain nombre d'avantages à ses employés et portant essentiellement sur les éléments suivants :

- > prime de fin de carrière,
- > prime d'ancienneté,
- > indemnité de départ à la retraite anticipé.

Régimes à prestations définies

L'engagement porte sur un montant ou niveau de prestations prédéfini.

La méthode des unités de crédit projetées est utilisée pour les régimes à prestations définies. Cette méthode permet d'imputer, au compte de résultat, le coût de la prestation sur la durée d'activité prévue du salarié.

La méthode dite du « corridor » a été supprimée à partir du 1er janvier 2013 avec l'obligation de reconnaître les écarts actuariels en capitaux propres (autres éléments du résultat global) et avec l'application d'une table de mortalité prospective.

Régimes à cotisations définies

Dans le cas de régimes à cotisations définies, le montant est comptabilisé en charge de l'exercice. L'obligation du Groupe CIH se limite à payer le montant que le groupe a accepté de verser aux organismes de prévoyance sociale pour le compte des salariés.

Indemnités de départ à la retraite anticipé

Une provision pour indemnités de fin de contrat de travail doit être comptabilisée dans le seul cas où le Groupe est fermement engagé à mettre fin à l'emploi avant la date normale de mise à la retraite ou à octroyer des indemnités de fin de contrat de travail dans le cadre d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Le CIH doit avoir un plan formalisé et détaillé de licenciement sans possibilité réelle de se rétracter.

Principales hypothèses retenues	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages long terme	
	31-Déc-25	31-Déc-24	31-Déc-25	31-Déc-24
Hypothèses (moyennes pondérées)	-	-	-	-
Taux d'actualisation	3,9%	4,2%	4,0%	4,3%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%	4,00%	4,00%
Rendement attendu à long terme des actifs	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires :	-	-	-	-
- Actifs	2 710	2 685	2 710	2 685
- Retraités	-	-	-	-
Composition de l'actif de régime	-	-	-	-

Le passif résultant des avantages au personnel est égal à la valeur actualisée des flux de paiements futurs estimés. Ce calcul prend en compte les hypothèses actuarielles et démographiques. Le taux d'intérêt utilisé pour l'actualisation est celui des bons de trésors augmenté d'un spread de risque situé entre 1,0 % et 1,5 %. Les bons de trésors retenus sont ceux qui ont une échéance équivalente à l'échéance moyenne du passif résultant des avantages au personnel. Ainsi, pour les indemnités de départ et l'ancienneté, les maturités respectives suivantes ont été retenues : 15 ans et 7 ans.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

IFRIC 23

IFRIC 23 « Incertitude relative aux traitements fiscaux » est une interprétation qui précise la manière dont les risques liés aux impôts sur le résultat doivent être présentés dans les comptes annuels.

Elle clarifie les dispositions d'IAS 12 « Impôt sur le résultat » concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat.

IFRIC 23 donne le choix aux entreprises d'appliquer la norme, pour la première fois au 1er janvier 2019, selon l'une des deux approches suivantes :

- > Approche totalement rétrospective selon la norme IAS 8, si une entité peut le faire sans avoir recours à des connaissances a posteriori ;
- > Approche partiellement rétrospective, avec prise en compte de l'effet cumulatif de la première application dans le RAN ou dans d'autres éléments appropriés des capitaux propres du bilan d'ouverture.

Le Groupe CIH a opté pour l'approche rétrospective partielle en comptabilisant l'effet cumulatif de l'application initiale dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES TIRES DE CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction », IAS 18 « Produits des activités ordinaires », ainsi que toutes les interprétations liées IFRIC 13 « Programmes de fidélisation de la clientèle », IFRIC 15 « Contrats de construction de biens immobiliers », IFRIC 18 « Transferts d'actifs provenant de clients » et SIC 31 « Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité ».

Pour la première application de la norme IFRS 15, CIH BANK a choisi la méthode rétrospective modifiée sans comparatif au niveau de l'exercice 2017.

L'application de la norme IFRS 15 n'a pas eu d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres.

PROVISIONS

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation légale ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable. Les montants comptabilisés en provisions tiennent compte d'un échéancier de décaissements et sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

Les passifs éventuels, hors regroupement d'entreprises ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est obligatoire lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

PRODUITS ET CHARGES D'INTÉRÊTS

Les produits et charges d'intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

PRODUITS NETS DE COMMISSIONS

Le Groupe enregistre en résultat les produits et charges de commissions sur prestations de services en fonction de la nature des prestations auxquelles elles se rapportent.

Les commissions rémunérant des services continus, telles certaines commissions et frais de dossiers relatifs à l'octroi de crédit, sont en principe étalés en résultat sur la durée de la prestation rendue. Les commissions rémunérant des services ponctuels, telles les commissions relatives aux droits de garde sur titres en dépôt, ou les commissions sur gestions de titres, sont intégralement enregistrées en résultat, quand la prestation est réalisée, au niveau de la rubrique Produits de commissions- Prestation de services et autres.

Compte tenu de l'impact non significatif des commissions, la banque n'a pas procédé à leur étalement.

FRAIS DE PERSONNEL

La rubrique frais de personnel comprend l'ensemble des dépenses liées au personnel ; elle intègre notamment les rémunérations du personnel, les provisions au titre des avantages à long terme et indemnités de départ, ainsi que les charges sociales y afférentes.

COÛT DU RISQUE

La rubrique « coût du risque » comprend les dotations nettes des reprises aux dépréciations pour risques de contrepartie et provisions pour litiges. Les dotations nettes aux provisions sont classées par nature dans les rubriques du compte de résultat correspondantes.

RÉSULTAT DES AUTRES ACTIVITÉS

Produits des autres activités

Il s'agit des produits provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des produits des opérations de location-financement, d'exploitation directe générés par les unités hôtelières du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier, des produits sur opérations de promotion immobilière et des produits liés aux immeubles de placements (reprises de dépréciation, variations de valeur positives et autres produits).

Charges des autres activités

Il s'agit des charges provenant des autres activités à l'exclusion de ceux ayant le caractère d'intérêt ou la nature de commission. Il s'agit notamment, des charges des opérations de location-financement, des activités hôtelières des filiales, des charges sur opérations de promotion immobilière et des charges liées aux immeubles de placements (dotations aux amortissements, variations de valeur négatives et autres charges).

IMPÔT SUR LES RÉSULTATS

La charge d'impôt de l'exercice correspond à la somme des deux composantes suivantes : impôt exigible et impôt différé. L'impôt exigible est le montant des impôts sur le bénéfice payables (récupérables) au titre du bénéfice imposable (perte fiscale) d'un exercice. La charge (ou le produit) d'impôt différé correspond aux montants d'impôts sur le résultat payables (ou recouvrables) au cours de périodes futures au titre de différences temporelles imposables (ou déductibles).

RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre moyen d'actions en circulation de la période et des exercices antérieurs présentés est calculé hors actions éventuelles d'auto détention et actions détenues dans le cadre de plans d'options d'achat.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

Afin d'élaborer le tableau des flux de trésorerie, la trésorerie est l'équivalent de trésorerie comprennent les comptes de caisse, les dépôts et les prêts et emprunts à vue auprès des banques centrales et des établissements de crédit.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe Crédit Immobilier et Hôtelier sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels du Crédit Immobilier et Hôtelier et de toutes les entités sur lesquelles il exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements eu égard du pouvoir détenu.

Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse.

La quote-part de résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20 % des droits de vote sont détenus.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou
- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...).

Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 30 mars et au 30 septembre. Une liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie en annexe.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Le Groupe retient la méthode de l'acquisition afin de comptabiliser ses regroupements d'entreprise. Le coût d'acquisition comprend, à la date du regroupement, les éléments suivants :

- la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquis ;
- les éventuels instruments de capitaux propres émis par le Groupe en échange du contrôle de l'entité acquise.

Les actifs, passifs, passifs éventuels identifiables de l'entité acquise qui répondent aux critères de comptabilisation énoncés par la norme IFRS 3 sont comptabilisés à la juste valeur à l'exception des actifs (ou groupe d'actifs), répondant aux dispositions de la norme IFRS 5 pour une qualification d'actifs non courants destinés à être cédés, alors comptabilisés et évalués à la juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Dans le cas d'une première consolidation d'une entité, le Groupe procède dans un délai n'excédant pas un an à compter de la date d'acquisition à l'évaluation de tous les actifs, passifs et passifs éventuels à leur juste valeur.

Le goodwill ou « écart d'acquisition » correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables. Il suit les principes définis dans le paragraphe « Goodwill ».

GOODWILL

Le goodwill ou « écart d'acquisition » représente l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise. Le goodwill est comptabilisé à l'actif du bilan. Il n'est pas amorti et fait l'objet de test de pertes de valeur annuel ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause la valeur comptabilisée au bilan. Les pertes de valeur enregistrées ne peuvent pas faire l'objet d'une reprise ultérieure.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat, et ce après revue et ré-estimation de l'évaluation des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.

Lors de la cession d'une filiale, le montant du goodwill attribuable à la filiale est inclus dans le calcul du résultat de cession.

Pour les regroupements d'entreprise intervenus avant le 1^{er} janvier 2007, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon les principes comptables marocains. Le classement et le traitement des regroupements d'entreprises qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2007 n'ont pas été modifiés à l'occasion de l'adoption des normes IFRS au 1^{er} janvier 2007 conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

RECOURS À DES ESTIMATIONS

Certains montants comptabilisés dans les comptes consolidés reflètent les estimations et les hypothèses émises par la Direction notamment lors de l'évaluation en juste valeur des instruments financiers et lors de l'évaluation des écarts d'acquisition, des immobilisations incorporelles, des dépréciations d'actifs et des provisions.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Provisions pour dépréciation des créances clients ;
- Goodwill ;
- Provisions pour risques et charges ;
- Avantages au personnel.

OPÉRATIONS DE TITRISATION

La titrisation est une technique financière permettant à un établissement de crédit de vendre ses créances en les transformant en titres liquides et négociables. L'établissement cédant, vend un lot de créances à une structure 'Entité Structurée' : le Fonds de Placement Collectif en Titrisation (FPCT).

Le FPCT émet des parts représentatives de ces créances. Ces parts sont placées auprès d'investisseurs. Les créances s'amortissent, et les flux ainsi générés, intérêt comme capital, sont rétrocédés au FPCT par le recouvreur. Les sommes ainsi versées sont affectées au remboursement et à la rémunération des parts.

Le Fonds est couvert contre les risques de défaillance des débiteurs par un ensemble de garanties et de sûretés telles que les sûretés réelles attachées aux créances, la constitution du Fonds de réserve, l'émission de la part résiduelle et enfin les avances techniques.

La Titrisation est une technique financière qui offre plusieurs avantages et opportunités dans des conditions normales du marché et des banques.

En effet, la Titrisation est un moyen efficace pour essentiellement :

1. Augmenter la capacité de financement d'un établissement : la titrisation est un moyen qui permet d'alléger le bilan et de réaliser une économie en fonds propres pour le CIH. C'est une alternative efficace à l'augmentation du capital et au financement obligataire.
2. Gérer les risques de crédit, de liquidité et de taux ;
3. Profiter des opportunités que le marché offre et améliorer ainsi la rentabilité de la banque.

Le CIH a initié la création du premier fonds de titrisation au Maroc permettant d'externaliser le risque de crédit et de ne conserver que les avantages y afférents. Le premier FPCT a été émis par le CIH en avril 2002, portant sur un montant de 500 millions de dirhams, le deuxième Fonds a été émis en juin 2003, portant sur un montant de 1 000 millions de dirhams, le troisième fonds a été émis en décembre 2008 portant sur 1 500 millions de dirhams et le quatrième fonds a été émis en avril 2014 portant sur un montant de 1 200 millions de dirhams..

En normes IFRS, les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation constituent des entités structurées au sens des dispositions de l'IFRS 10, et à ce titre font l'objet d'une consolidation.

SECTEURS OPÉRATIONNELS

La norme IFRS 8 préconise aux entités de fournir des informations qui permettent aux utilisateurs des états financiers d'évaluer la nature et les effets financiers des activités auxquelles elles se livrent et les environnements économiques dans lesquels elles opèrent. Les secteurs opérationnels du Groupe CIH comprennent :

- L'activité banque ;
- L'activité de crédit-bail et de crédit à la consommation (activité portée essentiellement par les filiales SOFAC ;
- Autres activités : hôtellerie, courtage en assurance, etc.

RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

PARTIE I : GOUVERNANCE ET GESTION DES RISQUES AU SEIN DU CIH

Le dispositif de gestion des risques de CIH BANK s'inscrit dans le cadre du respect des dispositions réglementaires émises en la matière par le régulateur ainsi que sur une veille permanente en matière de bonnes pratiques de gestion des risques.

I. GOUVERNANCE DES RISQUES

Le système de gouvernance des risques adopté par CIH BANK s'inscrit dans le respect des dispositions émises en la matière par Bank Al-Maghrib, notamment les circulaires et directives portant sur le contrôle interne et sur la bonne gouvernance des établissements de crédit :

Rôle du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est responsable en dernier ressort de la solidité financière de CIH BANK. Il arrête les orientations stratégiques de la banque et assure la surveillance de la gestion de ses activités.

Il approuve, sur proposition du Président Directeur Général, la stratégie globale de CIH BANK et sa politique de gestion des risques.

Il s'assure de la mise en œuvre, par le Président Directeur Général, d'un système de mesure, de maîtrise, de surveillance et de contrôle des risques et valide les limites d'appétence aux risques fixées par la Direction Générale.

Le Conseil d'Administration est tenu régulièrement informé des expositions aux risques de CIH BANK à travers, notamment, le Comité des Risques et le Comité d'Audit.

Rôle de la direction générale

La Direction Générale est responsable de la mise en œuvre de la stratégie risque fixée par le Conseil d'Administration. Elle décline cette stratégie en politique et limites et veille à leur application dans les processus de gestion et d'allocation des fonds propres.

La Direction Générale définit les pouvoirs, les responsabilités et les compétences des différentes structures impliquées dans la gestion des risques et s'assure de la mise en place d'un système de contrôle interne indépendant et efficace.

Elle s'assure de l'existence d'un système de reporting approprié qui lui permet de disposer d'informations pertinentes et régulièrement mises à jour sur l'exposition de CIH BANK aux différents risques.

La Direction Générale se fait assister dans ses missions par des structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle interne et par des Comités spécialisés de suivi et de surveillance des risques.

Rôle des structures et Comités spécialisés dans la gestion des risques et le contrôle interne

Le dispositif de gestion des risques et de contrôle interne est organisé autour de plusieurs structures dédiées à la gestion des risques et au contrôle des aspects réglementaires et des normes et procédures internes. Ces structures rendent compte régulièrement à des Comités relevant de la Direction Générale en charge du suivi des aspects risques et contrôles.

Structures et Organisation

Le Dispositif de gestion des risques est organisé comme suit :

- La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent sont rattachées à la Gestion Globale des Risques & Contrôle Permanent.
- La Direction des Engagements Groupe, la Direction de la Surveillance du risque de contrepartie et le Pôle Recouvrement sont rattachés au Financement et Recouvrement.
- La Direction Contrôle de gestion et ALM est rattachée au Pôle Stratégie, Finances et Développement.
- L'entité Lutte Anti Blanchiment est rattachée au Pôle Conformité.

➤ La Direction Sécurité des Systèmes d'Information est rattachée aux Services Technologiques et Opérations.

➤ Le Contrôle périodique est pris en charge par le Pôle Audit et Inspection Groupe.

Les Comités émanant du Conseil d'Administration

➤ Le Comité des Risques ;

➤ Le Comité d'Audit ;

➤ Le Comité des Grands Engagements et Investissements.

Les Comités relevant de la Direction Générale

➤ Le Comité de Management des Risques Globaux ;

➤ Le Comité Contrôle Interne ;

➤ Le Comité des Engagements et Investissements ;

➤ Le Comité de Pilotage des Risques de Crédit ;

➤ Le Comité de Surveillance des Risques de Contreparties ;

➤ Le Comité des Risques sensibles ;

➤ Comité des Grands Risques ;

➤ Le Comité de Recouvrement ;

➤ Le Comité Management de la Conformité ;

➤ Le Comité de Suivi du PHE et des Affaires Spéciales ;

➤ Le Comité de Suivi de l'Activité Recouvrement et Contentieux ;

➤ Le Comité de Provisionnement ;

➤ Le Comité ALM ;

➤ Le Comité Trésorerie et Placement ;

➤ Le Comité Risques Opérationnels et Contrôle Permanent ;

➤ Le Comité Sécurité des Système d'Information ;

➤ Le Comité Contrôle Comptable et Assainissement ;

➤ Le Comité Risque Nouveaux Produits et Services.

II. PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

En ligne avec les exigences réglementaires en vigueur, CIH BANK a procédé à la formalisation des politiques des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par le Conseil d'Administration de CIH BANK.

Identification

L'identification des risques constitue une étape clé dans les processus de gestion des risques de CIH BANK. A ce titre, la banque a lancé d'importantes actions pour disposer de cartographies par nature de risque.

Mesure

CIH BANK a acquis des progiciels de mesure et de gestion des risques.

Pour le risque de crédit, principal risque de la banque, les progiciels permettent à CIH BANK de disposer, pour chaque client de la banque, d'une vision exhaustive de l'ensemble des engagements bilan et hors bilan, les techniques d'atténuation du risque crédit et les provisions.

Pour l'évaluation du risque de crédit à l'octroi, CIH BANK a mis en place un système de notation interne pour les crédits aux particuliers, les crédits à la promotion immobilière et les crédits aux entreprises. Des modèles de notation sont également élaborés pour les segments professionnels, banques et assurances.

Les systèmes de notation font l'objet de revue et back-testing réguliers.

CIH BANK a également lancé un projet de digitalisation de l'octroi des crédits corporate. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de digitalisation, de certification et de monitoring des activités de la banque et aussi afin de créer une nouvelle dynamique lui permettant d'améliorer son efficacité interne et par conséquent la qualité du service de ses clients.

Maîtrise

Une fois les risques identifiés et mesurés, il s'agit de veiller à leur maîtrise en vue de leur atténuation à travers des mesures dédiées à cet effet (politiques de gestion des risques, procédures, limites, plans d'urgence, ...).

Limites

L'objectif des limites est de contenir les risques à des niveaux compatibles avec les politiques internes et les seuils de tolérance aux risques fixés par le Conseil d'Administration et la Direction Générale.

En plus des limites réglementaires, le dispositif de limites, actuellement en vigueur à CIH BANK, couvre les différents risques, dont les risques de crédit, de concentration, de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, CIH BANK a déployé le dispositif ICAAP et appétence au risque. En effet, l'appétence au risque constitue le type et le niveau de risque que la banque est prête à assumer, dans le cadre de son développement et la mise en œuvre de sa stratégie. Elle est exprimée au moyen d'indicateurs clés tels que la solvabilité, la rentabilité, la liquidité et le risque de crédit. Des limites et des seuils d'alerte sont ainsi définis sur ces indicateurs clés ayant pour but de définir l'appétit au risque et de limiter la prise de risque.

Les indicateurs de Risk Appetite et les seuils d'alerte associés sont utilisés par la Direction Générale pour anticiper les dégradations excessives des indicateurs stratégiques et activer les leviers d'action appropriés en cas d'atteinte des niveaux d'alerte de l'appétence au risque de la banque.

Plan d'urgence

Un plan d'urgence permet, en cas de crise, de déclencher certaines actions permettant de limiter les conséquences liées aux risques.

C'est dans ce sens que CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion du Plan de redressement de crise interne (PRCI) qui permet à la banque d'élaborer des mesures adéquates permettant la viabilité financière de la banque en réaction à d'éventuels chocs extrêmes et de documenter ces mesures dans un plan de redressement avant qu'une crise ne se produise.

En plus des attentes du régulateur, le PRCI présente des opportunités pour la banque lui permettant d'anticiper les chocs et se préparer à leur gestion, de renforcer la confiance du régulateur dans la banque, et d'identifier les éléments structurels permettant de rationaliser l'organisation et gagner en efficacité. Il constitue également un outil d'aide à la stratégie et à l'optimisation de l'allocation des ressources financières.

Contrôle et surveillance

Pour l'ensemble des activités de la banque, un contrôle de premier niveau est assuré par les opérationnels et un contrôle de deuxième niveau par la Fonction Conformité et le Contrôle Permanent pour ce qui est respectivement du risque de non-conformité et des risques opérationnels. Le Pôle Audit et Inspection Groupe assure un contrôle de troisième niveau.

Par ailleurs, d'autres directions interviennent dans le contrôle et la surveillance des risques : la Direction gestion des risques et pilotage prudentiel, la Direction Risques opérationnels et contrôle Permanent, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie, la Direction de la Comptabilité, la Direction Contrôle de Gestion & ALM et la Direction Sécurité Systèmes d'Information dont les missions consistent à suivre et à reporter régulièrement les expositions de la banque aux différents risques et le respect des limites fixées à travers un système de Reporting.

PARTIE II : DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Éléments qualitatifs sur le dispositif de gestion du risque de l'établissement

I. PRINCIPES DE BASE RÉGISSANT L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

On entend par risque de crédit, le risque qu'une contrepartie ne soit pas en mesure d'honorer ses engagements à l'égard de la banque.

CIH BANK a mis en place un dispositif de gestion et de maîtrise des risques de crédit, encadré par la réglementation et les bonnes pratiques et s'appuyant sur un socle de politiques et de méthodes ainsi que sur son expertise notoire dans le domaine des crédits.

L'activité de crédit au CIH Bank s'appuie, en particulier, sur les principes de base suivants :

- Respect de la réglementation et de la déontologie régissant l'activité de crédit ;
- Respect des normes internes et politiques de risques régissant l'octroi des crédits à la clientèle (quantum de financement, pourcentage d'endettement, taux de couverture par les garanties requises, etc.) ;
- Séparation des tâches notamment entre les structures commerciales, et les fonctions d'appréciation et de contrôle du risque.
- Double regard en matière d'analyse des demandes de crédits grands comptes opérée par des structures indépendantes ;

- Recours aux systèmes de notation en tant qu'outils d'aide à la prise de décisions d'octroi ou de renouvellement et de tarification ;
- Collégialité dans la prise de décision d'octroi des crédits ;
- Double signature de tous les actes liés à la mise en place des crédits autorisés ;
- Contrôle, en central, des garanties reçues avant toute utilisation des nouveaux concours accordés.
- Système de délégation de pouvoir approprié.
- Respect des valeurs dont la gestion des conflits d'intérêts notamment les crédits aux personnes physiques ou morales apparentées qui sont soumis, conformément à la réglementation, à la validation du Comité Stratégique, émanant du Conseil d'Administration.

Ces principes sont intégrés et détaillés dans les Politiques Risques. Ces politiques font l'objet de validation et de revues régulières par le Comité des Risques émanant du Conseil d'Administration.

a. Politiques Risques

La gestion des risques au sein de CIH BANK est encadrée par un ensemble de politiques risques dont une politique globale de gestion des risques et des politiques risques spécifiques.

Ces politiques couvrent non seulement le volet risque de crédit, mais également les volets risques opérationnels, PCA et risques de marché, de taux et de liquidité.

Par ailleurs, le volet crédit est couvert par les politiques suivantes :

- Politique Risque Crédit Banque de l'Entreprise ;
- Politique Risque Crédit Banque de l'immobilier (Promotion Immobilière) ;
- Politique Risque Crédit Banque des particuliers ;
- Politique Risque Crédit Marché des professionnels & TPE.

b. Comités traitant du risque de crédit

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité crédit. On distingue entre :

- Les comités d'octroi, notamment :
 - Comité des Grands engagements et investissements,
 - Comités des Engagements et investissements,
 - Comité de délégation DGA/Pôle,
 - Comité middle market,
 - Comité Banque des particuliers et professionnels.
- Les comités de pilotage et de suivi, notamment :
 - Comité de surveillance des risques de contreparties,
 - Comité de provisionnement,
 - Comité grands risques,
 - Comité risques sensibles,
 - Comité de pilotage risque de crédit,
 - Comité Management des risques Globaux.
- Les Comités émanant du Conseil d'Administration, notamment le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité des Grands Engagements et Investissements.

c. Procédures Engagements :

Le processus d'octroi de crédit chez CIH BANK est encadré par un ensemble de procédures détaillant le mode opératoire des processus et les contrôles à réaliser.

Le processus d'octroi, tel que décrit dans nos procédures repose, entre autres, sur les principes suivants :

- Connaissance du client,
- Analyse du dossier juridique,
- Appréciation du secteur d'activité,
- Analyse financière de la contrepartie,
- Niveau d'endettement,
- Relation avec la banque,
- Garanties proposées,
- Analyse technique si nécessaire,
- Qualité de la contrepartie,
- Formalisation de la décision et respect du système de délégation des pouvoirs,
- Respect de nos politiques risques de crédit,
- Respect du dispositif de contrôle.

Le processus de mise en place des crédits s'articule autour des principales actions suivantes, respectant le principe de séparation des tâches :

- Elaboration des contrats par la Direction du Support Juridique et Contrôle par la Direction des Engagements ;
- Vérification des garanties par la Direction Traitement des Prêts ;
- Visite technique si nécessaire par la Direction des Engagements ;
- Déblocage/ Mise en place par la Direction Traitement des Prêts.

Ce processus s'appuie sur un système d'information interne permettant la traçabilité et l'auditabilité des traitements.

d. Digitalisation du processus de gestion du risque de crédit :

Du fait de l'orientation de CIH BANK d'être une banque universelle et digitale, le processus risque de crédit aux particuliers et aux professionnels est actuellement dématérialisé et digitalisé.

Dans la continuité de sa stratégie de digitalisation, CIH BANK a lancé un projet d'industrialisation des crédits Corporate.

e. Surveillance et pilotage du risque de crédit

Organisation de la fonction Gestion du risque de crédit

Le suivi de la gestion du risque de crédit à CIH BANK est assuré par :

- La Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie : Pilotage et surveillance du risque crédit, classification et provisionnement des créances.
- La Direction des Engagements Groupe : entités : Secrétariat des Comités de crédit et de recouvrement, et Evaluation & Analyse du risque de contrepartie.
- La Direction Gestion des risques et Pilotage Prudentiel : mise en place des modèles risques et industrialisation du suivi et des indicateurs risques liés aux engagements.
- Les banques commerciales, notamment : Banque des Particuliers & Professionnels, Banque de l'Entreprise et de l'Immobilier et la Banque de l'Investissement.

Parallèlement aux structures centrales en charge de la gestion des risques de crédit, les structures de back office engagements distribués par les Banques opérant dans les différents segments assurent notamment un suivi quant aux conditions d'éligibilité des clients et produits relevant de leur domaine de compétence et interviennent conformément aux règles et procédures encadrant l'octroi et la gestion courante des engagements se rapportant à leur portefeuille.

Dispositif de suivi du risque de crédit

Le suivi du risque de crédit relève aussi bien des structures commerciales que de celles en charge de la gestion du risque. En plus du suivi assuré au quotidien par les structures commerciales, un suivi en central est assuré par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel, la Direction de Surveillance de Risque de Contrepartie et la Direction des Engagements. En effet, CIH BANK assure un suivi des crédits par dossier et sur base agrégée à travers :

- L'analyse du risque de contrepartie lors du renouvellement ;
- La re-notation annuelle du portefeuille de crédits ;
- Le suivi technique des projets immobiliers ;
- La production régulière de tableaux de bord d'indicateurs de suivi du risque de crédit et du coût du risque ;
- Le suivi des impayés, des soldes irréguliers par le risque et les métiers ;
- Le suivi des limites internes (concentration sectorielle, RWA, etc.), des limites groupe et des ratios prudentiels ;
- Des Comités spécifiques pour le suivi des risques sensibles ;
- Le déclassement automatisé des dossiers de crédits aux particuliers, et le déclassement des dossiers de grandes branches par décision du Comité Compétent.

Des reportings sont régulièrement adressés au comité des Risques, au comité de Management des Risques Globaux et au comité de Pilotage des Risques de Crédit.

Système de notation de la banque :

CIH BANK a mis en place des modèles et systèmes de notation par marché notamment pour les Particuliers, les Entreprises, la Promotion Immobilière, les Professionnels, les assurances, et les établissements de crédit.

Tout dossier de crédit est noté. La note est une résultante de critères quantitatifs et qualitatifs, reflétant notamment la solvabilité dudit client.

Les modèles de notation font l'objet de backtesting et de revue annuelle. L'appréciation de l'évolution du portefeuille crédit de la banque par le système de notation interne fait l'objet d'un reporting adressé et présenté aux comités internes compétents et au comité des risques.

Modèle de notation des particuliers :

La notation des prêts des particuliers consiste en l'affectation d'une note aux crédits à l'habitat et à la consommation destinés aux clients particuliers sur la base de critères relatifs, d'une part à la signalétique client (Age, Situation familiale, ...) et d'autres relatifs au comportement prêt et compte (montant du prêt, durée du prêt, impayé, ...).

La notation des Particuliers est basée sur une approche statistique et conforme au dispositif Bâle II. La note ainsi générée reflète le niveau de risque de la contrepartie. Les notes des prêts sont générées et mises à jour automatiquement par le système d'information de la banque mensuellement.

Modèle de notation des entreprises :

Le calcul de la note tient compte de critères quantitatifs financiers issus du bilan de l'entreprise, de critères qualitatifs tenant compte de la qualité du client, de son secteur d'activité et de critères liés au comportement interne et externe du client. La note est actualisée à l'occasion du renouvellement des autorisations ou du dépôt d'une nouvelle demande par le client et/ou de la revue annuelle du portefeuille des Entreprises.

Modèle de notation de la promotion immobilière :

La note pour la promotion immobilière est la résultante d'une note promoteur et d'une note projet. D'autres critères sont examinés lors de la revue des notes, notamment le déroulement des projets gérés par le promoteur. Une renotation est conduite à l'occasion d'un report et/ou de la revue annuelle du portefeuille de la promotion immobilière.

Modèle de notation des Professionnels :

Le modèle de notation des professionnels consiste, d'une part, en une notation de comportement des clients professionnels de CIH BANK vis-à-vis de leurs engagements envers la banque et d'autre part, la notation à l'octroi des clients souhaitant bénéficier de nouveaux crédits.

Modèle de notation des Banques et Assurances :

Le modèle de notation des banques et assurances s'appuie sur le profil financier de ces dernières. En effet, le premier pilier du processus d'évaluation est la prise en compte de la situation financière de l'institut (de crédit ou d'assurance) à noter. La note financière est basée sur des indicateurs à calculer à partir des états financiers selon deux dimensions : la solvabilité et la liquidité.

Revue des garanties

Le suivi de la valorisation des garanties est assuré d'une part, par la Direction traitement des prêts et d'autre part par la Direction de Surveillance du Risque de Contreparties lors des travaux de provisionnement trimestriels ou par le Pôle Recouvrement lorsque les dossiers leur sont transférés.

Dispositif de suivi du risque de concentration :

La banque réalise un suivi particulier en ce qui concerne le risque de concentration non seulement pour se conformer aux exigences de la division des risques mais aussi dans une logique de diversification et de maîtrise des risques. Ce suivi est concrétisé via un dispositif de limites et une attention particulière accordée aux engagements dépassant 5% des fonds propres pour un même bénéficiaire via le Comité Grands Risques.

Limites fixées en termes de risque de crédit :

Le suivi du risque de crédit et de concentration est étoffé d'un dispositif de limites permettant de mieux piloter l'activité et les actions à entreprendre. Le dispositif de limites, actuellement en vigueur au CIH BANK, couvre les volets suivants, en plus des ratios réglementaires dont le Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

- Limites par segment : des limites sont fixées pour toutes les banques (BEI, BPP et BFI) en RWA.
- Limites par groupe ;
- Limites de contrepartie (activité de marché).
- Limites pour certains secteurs qui sont définies dans le cadre de l'ICAAP.

Ces limites sont validées et revue annuellement par les comités compétents sauf événements particuliers nécessitant une revue plus fréquente.

Coefficient Maximum de Division des Risques (CMDR) :

Les exigences réglementaires, en termes de coefficient maximum de division des risques CMDR, imposent que les risques pondérés encourus sur un même bénéficiaire ne doivent pas excéder 20 % des fonds propres. Au 30/06/2026, le CMDR est inférieur à 20 % pour l'ensemble des contreparties et est, par conséquent, conforme aux exigences réglementaires.

Processus de traitement des créances sensibles

La Direction Surveillance du Risque de Contrepartie procède, trimestriellement, à une sélection des risques de crédit devenus sensibles en fonction de critères qualitatifs et quantitatifs définis.

Les risques de crédit sont recensés trimestriellement pour alimenter la Watch-List de la Banque. Ils font l'objet de tableaux renseignés par les métiers et sont présentées au Comité de Suivi des Risques Sensibles qui se réunit trimestriellement pour examiner les affaires en question et proposer, les déclassements ou reclassements des créances, les transferts au Pôle Recouvrement ou à la Direction Conseil et Restructuration, pour la prise en charges des dossiers difficiles. Les propositions de ce Comité sont soumises au Comité de Provisionnement trimestriel pour approbation.

A partir de 2020, CIH BANK a ajouté, au niveau de la cartographie des risques, une nouvelle classe interne de suivi du risque appelée Weak List en amont de la classe sensible. Il s'agit de contreparties détectées par le processus de suivi des risques sensibles, examinées également lors du Comité Risques Sensibles mais dont le niveau de risque, compte tenu d'autres éléments apportés à la connaissance de comité, n'atteint pas un niveau de risque justifiant leur inscription en WL. Néanmoins, elles nécessitent un suivi particulier.

Système de délégation de pouvoirs

Les pouvoirs de décision en matière d'engagements sont exercés dans le respect des règles régissant les produits et services et des procédures d'instruction et de mise en place des crédits à la clientèle. En effet, CIH BANK dispose d'un recueil des pouvoirs par Banque métier (Banque de l'Entreprise, de l'Immobilier et de l'Investissement, Banque des Particuliers et Professionnels), définissant les délégations de pouvoir attribuées.

Les pouvoirs des Banques métiers, en matière d'octroi de crédit et de modification des conditions de crédit, s'exercent dans le cadre des schémas délégataires correspondant à chacune desdites Banques.

L'avis réservé ou défavorable de la Direction des Engagements est bloquant pour la décision d'octroi du crédit en dehors des comités Engagements.

Les décisions prises par le Comité Engagement sont des décisions collégiales, prises après débats entre les lignes commerciales et la Direction des Engagements qui donne un avis indépendant sur les prises de risque.

II. RISQUE OPERATIONNEL

Définition du risque opérationnel

CIH BANK définit le Risque Opérationnels comme étant « Le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel, aux systèmes internes, ou à des événements extérieurs ». Cette définition du risque opérationnel inclut le risque légal et juridique mais exclut le risque stratégique et de réputation.

Les catégories de Risques Opérationnels sont :

- Fraude interne,
- Fraude externe,
- Pratiques inappropriées en matière d'emploi et de sécurité sur les lieux de travail,
- Pratiques inappropriées concernant les clients, les produits et l'activité commerciale,
- Dommages aux biens physiques,
- Interruption d'activité et pannes de systèmes,
- Erreur d'exécution des opérations, livraisons et processus.

Il est à noter que les risques opérationnels de type interruption de processus, sont régis par la politique de continuité d'activité.

Principes de Gestion des Risques Opérationnels

Conformément à la réglementation et aux bonnes pratiques, la gestion des risques opérationnels est encadrée par une politique risques opérationnels, qui est une déclinaison la politique globale de gestion des risques, et par des notes de procédures spécifiques à la gestion des risques opérationnels détaillant les règles et modalités pratiques de cette politique risques opérationnels.

Processus de gestion des risques opérationnels

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, rattachée à la Gestion globale des risques et contrôle permanent, est en charge de la gestion du risque opérationnel. Elle intervient dans ce cadre à travers un processus défini dans la politique risques qui s'articule autour des principes directeurs suivants :

- Détecter en amont les risques ou les incidents de nature opérationnelle pouvant avoir des conséquences financières et/ou d'image ;
- Analyser les risques (potentiels) et/ou les incidents (avérés) et apprécier de façon dynamique leurs impacts ;
- Alerter et mobiliser les concernés par les incidents, qu'ils en soient à l'origine et/ou qu'ils en subissent les conséquences ;
- Engager les actions correctrices ou préventives pour réduire les impacts et limiter la probabilité de survenance des incidents ;
- Mesurer les effets de ce dispositif à travers des outils et des indicateurs de pilotage à destination des organes d'administration et de direction et plus globalement des métiers et différents acteurs du dispositif.

Identification des risques opérationnels

L'identification des risques consiste à dresser, selon une approche qui associe les acteurs opérationnels, un inventaire détaillé des risques opérationnels qui peuvent se produire dans une activité donnée et qui pourraient avoir des conséquences sur son déroulement.

Cet inventaire est construit autour d'une cartographie des processus afin de rattacher les risques opérationnels identifiés aux différents processus et sous processus.

Evaluation des risques opérationnels

L'objectif de l'évaluation des risques opérationnels est d'estimer leurs niveaux de gravité compte tenu des conséquences induites. Elle consiste à mesurer la fréquence du risque, et son niveau d'impact potentiel en cas de survenance. A partir de l'analyse de ces deux mesures, la gravité du risque est alors déterminée.

Ensuite, il est procédé à l'évaluation du risque net, qui représente le risque encouru compte tenu des dispositifs de contrôle interne en vigueur mis en place par chaque structure.

Réduction des risques opérationnels

La réduction des risques opérationnels consiste en la mise en œuvre, au sein des structures opérationnelles, d'actions appropriées pour maîtriser les risques selon leur gravité. La réduction des risques peut être abordée selon deux approches : la prévention et/ou la correction.

Pilotage des risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est effectué par l'organe de direction à travers les travaux de la structure en charge de la gestion des risques opérationnels et les remontées faites aux différents comités en charge du suivi et du pilotage de ce risque. Ce pilotage prend notamment en compte les principaux incidents ou dysfonctionnements constatés, la mise en œuvre des plans d'action issus des cartographies risques opérationnels, les résultats des contrôles permanents réalisés ainsi que les constats et recommandations des audits internes et externes.

Le plan de Continuité des Activités

Les dispositions réglementaires stipulent que les établissements de crédit doivent disposer d'un plan de continuité d'activité (PCA) leur permettant d'assurer le fonctionnement continu de leurs activités et de limiter les pertes en cas de perturbations dues à des événements majeurs.

A ce titre, CIH BANK dispose d'un plan de continuité d'activité intégrant l'ensemble des solutions de secours pour neutraliser les interruptions des activités, protéger les processus métiers critiques des effets causés par les éventuelles sinistres sources d'interruption.

Le plan de continuité d'activités est testé régulièrement afin de s'assurer de son efficacité et le mettre à jour, éventuellement, en fonction des évolutions organisationnelle et technologiques mais également de l'évolution des menaces.

La stratégie de continuité, l'organisation, les rôles et responsabilité ainsi que les reporting y afférents sont détaillés au niveau d'une politique spécifique.

Gestion des risques liés aux activités externalisées

CIH BANK a mis en place un dispositif d'évaluation et de suivi des risques liés aux activités externalisées, dont les principes directeurs et les modalités de fonctionnement sont formalisés dans une politique dédiée.

A ce titre, le dispositif d'évaluation des risques d'encadrement des activités externalisées s'articule autour des trois phases suivantes :

- La gestion en amont,
- La gestion courante de la prestation et l'exercice d'évaluation/réévaluation annuelle,
- L'évaluation post contractuelle.

Dans le cadre d'une externalisation, toute entité propriétaire de prestations externalisées doit les piloter, procéder au suivi des risques qui les bordent et veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des dispositifs de maîtrise des risques prévus. Ce suivi est coordonné avec la Direction Patrimoine, Achat et logistiques.

La Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent pilote des exercices d'évaluation/réévaluation périodique de la criticité des activités externalisées et du niveau de maîtrise des prestataires aux regard des risques identifiés.

Cet exercice permet d'avoir une visibilité sur la qualité des prestations fournies et du niveau d'engagement des prestataires et permet de monitorer le niveau d'exposition au risque liés aux activités externalisées et de mettre en place les plans d'actions adéquats.

Gestion des Risques Nouveaux produits

CIH BANK a veillé à renforcer son processus de lancement des nouveaux produits/services et nouvelles activités et étendre son cadre aux nouveaux processus. Il vise principalement à établir un cadre sécurisé de lancement en permettant notamment de :

- S'assurer que l'analyse spécifique des risques a été conduite de manière rigoureuse dans le but de les couvrir et de prendre en compte les risques résiduels ;
- S'assurer que l'ensemble nouveaux produits et services, processus et nouvelles activités sont bien couverts par l'évaluation des risques avant leur mise en production/marché ;

Le périmètre d'application couvre les nouveaux produits, services, nouvelles activités, nouveaux processus et tout changement significatif sur l'offre existante.

Le processus d'évaluation et de suivi des risques inhérents à un nouveau produit/Service/Activité/Processus s'imbrique avec les principales étapes qui cadencent le processus de son lancement : le cadrage, la conception et mise en œuvre du nouveau produit, la phase de lancement et la phase de bilan post lancement. Ce processus, coordonné par la Direction Risques Opérationnels et Contrôle Permanent, permet d'évaluer l'ensemble des risques potentiels : Non-conformité, crédit, marché, opérationnels, financiers, juridiques, comptables & fiscaux, environnemental et social, sécurité SI, etc.

III. RISQUE DE MARCHÉ

Définition du risque de marché

On entend par risque de marché, les risques de pertes liées aux variations des prix du marché. Ils recouvrent :

- Les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- Le risque de change et le risque sur produits de base encourus sur l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan, autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

Stratégie et Politique Risques :

a. Politique Risque de marché

Dans le cadre de la stratégie globale de gestion des risques et en concomitance avec le développement substantiel que connaît l'activité de la salle des marchés de la banque, CIH BANK a mis en place un dispositif de maîtrise des risques portant sur les risques de taux, de change, et de contrepartie.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle.

A cet effet, la politique CIH BANK couvre les opérations et éléments de marché suivants:

- **Opérations Change et monétaires avec Banques locales** : Change spot, Change à terme, Prêt/Emprunt Dirhams ou Devises.
- **Opérations Change et monétaires avec Banques étrangères (Change spot, Prêt/Emprunt en Devises)** : Pour la gestion de la position de change ou la trésorerie devises de CIH BANK, la SDM traite des opérations spot ou termes devises vs devises, et des opérations de prêt/Emprunt en devises.
- **Opérations de change avec les clients (Change Spot, Change à terme)** : La position de change doit respecter l'équilibre en Panier (60 % EUR, 40 % USD). Le risque de marché de la position de change est le risque du niveau du Panier contre le cours central. La marge de fluctuation du Panier est de +/-5 % contre le cours central tel que défini par Bank Al-Maghrib au 09 mars 2020.
- **Portefeuilles Compte Propre** : PTF de négociation, PTF d'investissement et PTF de placement.

CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

En 2025, CIH BANK a obtenu le statut d'Intermédiaire en Valeurs du Trésor.

b. Organisation de la gestion du risque de marché

Les activités de Marchés des Capitaux s'articulent autour d'un nombre d'entités et de directions qui interagissent pour la réalisation, la validation, le dénouement, la comptabilisation des opérations et la gestion des risques et des limites y afférent :

- Banque de l'Investissement :
 - Direction Salle des marchés
- Direction Stratégie, Finances et Développement :
 - Direction Contrôle de gestion et ALM
 - Direction Comptabilité et fiscalité
- Direction Services à la clientèle et Canaux Alternatifs :
 - Direction Flux et transactions (BO)
- Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel :
 - Entité Risques de marché et financiers
 - Le Middle office salle des marchés

Rôle de la Direction Salle des Marchés

La Salle des Marchés est en charge de la mise en œuvre de la politique de refinancement de la banque à travers le marché, de la gestion de la trésorerie et des portefeuilles titres de la banque et de la gestion de la couverture de la position de change.

Cette entité participe à l'élaboration de la stratégie de refinancement de la banque et elle est chargée de veiller au respect des limites et des ratios réglementaires relatifs à l'activité de la Salle des marchés.

Par ailleurs, cette entité répond aux besoins de la clientèle en termes de couverture du risque de change ou matières premières et fructifie les portefeuilles de transaction et de négociation de la banque. Elle intervient également dans la gestion du portefeuille en tenant compte des ratios de liquidité de la banque.

La direction Salle des marchés a pour principales missions :

- Traitement des opérations de change de la clientèle,
- Structuration de placements pour les clients,
- Gestion des portefeuilles pour compte propre,
- Gestion et optimisation de la trésorerie de la banque.

Rôle de la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel

Dans le cadre des activités de marché, la direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel a pour rôle l'évaluation des Risques de Marché. A ce titre, elle décline la stratégie risque en politiques et limites sur les risques de marché et met en place les indicateurs de surveillance et de suivi. Par ailleurs, elle est en charge du contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites, la production quotidienne des résultats et la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

Deux entités sont en charge du suivi des activités de marché :

- L'entité Risques sur Activités de Marché pour le renforcement du contrôle et du suivi des risques liés aux activités de marché, à travers notamment :
 - La mesure et l'évaluation des risques de marché.
 - Le suivi et le contrôle des activités de marché.
 - La production et l'analyse des scénarii de stress
 - L'élaboration des reporting risques.
 - La mise en place du dispositif des limites des risques de marchés.
 - Le suivi du respect des limites internes et réglementaires.
- L'entité middle office salle de marché, pour le contrôle et confirmation des opérations, des positions, et des limites de contreparties, la production quotidienne des résultats, ainsi que la gestion du référentiel (Tiers, valeur & indice, Forex, Titres, Limites...).

c. Périmètre des activités de marché

Les activités de marchés chez CIH BANK portent sur quatre marchés : le marché monétaire, le marché de change, le marché obligataire et le marché des matières premières.

CIH BANK exerce ces activités soit pour le compte propre de la banque, soit pour le compte de la clientèle. CIH BANK a le statut de teneur de marché de change selon la circulaire LC/BKAM/2018/1 de Bank Al Maghrib et doit respecter l'obligation de cotation ferme de l'USD/MAD avec un minima journalier convenu avec la banque centrale.

CIH BANK dispose d'un catalogue de produits de la Salle des Marchés contenant les fiches de produits. Ce catalogue est élaboré par la Direction Salle des Marchés, revu par les différentes entités support et validé en Comité Risques Nouveaux Produits.

Le catalogue est enrichi au fur et à mesure du développement des activités de marché.

Dispositif de gestion, de suivi et de mesure des risques de marché :

Sur l'activité pour compte propre, CIH BANK dispose au 30/06/2026 de :

- Un portefeuille de négociation MAD dont l'encours est de 10 103 MDH
- Un portefeuille d'investissement MAD dont l'encours est de 6 147 MDH.
- Un portefeuille d'investissement en devises dont l'encours est de 4 545 MDH.
- Un portefeuille de placement dont l'encours global est de 2 885 MDH constitué principalement de titres obligataires, d'OPCVM et d'OPCI.

Le portefeuille d'investissement a pour objectif de réaliser des plus-values régulières à moyen et long terme, et est constitué de titres qui doivent être détenus jusqu'à échéance. Les orientations de ce portefeuille sont données par le comité ALM.

Le portefeuille de placement a pour objectif de réaliser des plus-values ou des rendements élevés, et est constitué de titres pouvant être cédés à n'importe quel moment.

Le portefeuille de négociation a pour objectif de réaliser des plus-values en prenant des positions suivant l'évolution du marché, la liquidité et de la courbe des taux. Il est constitué de titres dont la durée de détention ne pouvant dépasser 6 mois.

Ces portefeuilles sont séparés au niveau de gestion (système d'information) et au niveau comptable.

Sur l'activité pour le compte de la clientèle, la position de change du CIH BANK s'établit à 11 MDH au 30/06/2026.

Ces activités sont suivies au quotidien par le front Office, le middle Office salle des marchés et les risques de marché et financiers. Un Comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu afin d'assurer le suivi et l'analyse de l'activité de marché.

a. Mesure et gestion des risques de marché

CIH BANK a mis en place un dispositif de d'encadrement des risques de marché reposant sur :

- Des indicateurs de mesure adaptés aux instruments et aux facteurs de risque : sensibilité, Value at Risk (VAR) et stress tests internes
- Un système de limites en cohérence avec l'appétence au risque.

Value at Risk

Le modèle de VaR utilisé est la VaR historique calculée via des scénarii historiques des facteurs de risques inhérents au portefeuille de négociation.

Cette perte maximale (VAR) au titre du 2^e trimestre 2026 affiche les résultats suivants :

- **Activité Taux** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort à 17,5 millions de dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 11,7 millions de dirhams à fin juin.
- **Activité Change** : La perte maximale à 1 jour avec un niveau de confiance de 99 % ressort à 417 milles dirhams en moyenne sur le trimestre et s'établit à 226 milles dirhams à fin juin.

Système de limites

L'activité de marché est encadrée par un dispositif de limites :

- Limites réglementaires définies par Bank Al Maghrib sur le portefeuille de change (10 % des Fonds Propres par devises, et 20 % des Fonds Propres pour la position de change globale longue ou courte).
- Limites internes sur les indicateurs de risque de marché : change en nominal, tailles des portefeuilles, Value at Risk, sensibilité, par type de produit, par contrepartie et des seuils d'alerte liés au P&L.
- Limites de contrepartie sur les opérations de marché : activités de change et interbancaire.

Situation des portefeuilles de marché au 30/06/2026 :

- Le portefeuille de transaction MAD s'établit à 10 103 MDH et affiche :
 - Une sensibilité de 1,59 MDH équivalent à la perte en cas d'une hausse 1 bp de la courbe des taux ;
 - Un P&L brut de 106 MDH.

- La position de change s'établit à 11 MDH avec un P&L brut de 200 MDH ;
- Le portefeuille de placement – titres s'établit à 46 MDH avec un P&L brut : 1,3 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCVM MAD s'établit à 1 189 MDH ;
- Le portefeuille de placement – OPCI s'établit à 1 615 MDH ;
- Le portefeuille d'investissement MAD s'établit à 6 147 MDH et le portefeuille d'investissement Devises s'affiche à 4 545 MDH.

b. Outils de gestion du risque de marché :

Les activités de Marchés s'appuient sur des outils permettant le traitement sécurisé des opérations, notamment :

- Application Front to Back (KONDOR) qui permet le traitement, le dénouement et le contrôle de toutes les opérations effectuées par la salle : en cours de déploiement par lots.
- Outils pour le calcul de la consommation des fonds propres, le calcul de la VAR, la réalisation des stress tests et la production des reportings.

Risque de règlement-livraison

Le risque de règlement-livraison représente le risque de survenance, au cours du délai nécessaire au dénouement d'une opération de règlement-livraison, d'une défaillance ou d'une difficulté qui empêchent une contrepartie de livrer les instruments financiers ou les fonds convenus, alors que CIH BANK a déjà honoré ses engagements à l'égard de ladite contrepartie.

Ce risque couvre les opérations effectuées ou non au moyen d'un système de règlement-livraison assurant la simultanéité des échanges d'instruments financiers contre espèces.

Ce risque est encadré par un dispositif permettant de s'assurer que les différentes étapes du processus de règlement-livraison sont identifiées et sont couvertes par un cadre opérationnel permettant de mesurer et d'évaluer la survenance de ce risque et sa transformation en risque de contrepartie.

Ce risque est encadré par des limites de contrepartie en distinguant entre les contreparties bénéficiant d'une convention avec la salle des marchés et les autres.

IV. GESTION ACTIF – PASSIF

La gestion Actif-Passif est assurée par la Direction ALM et Contrôle de Gestion qui est rattachée à la Direction Générale Déléguée en charge de la Stratégie, Finance et Développement.

La Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel rattachée à la Direction Gestion Globale des Risques et Contrôle Permanent, assure le suivi des limites de taux et de liquidité et l'élaboration des stress tests.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la banque subisse une perte en raison d'une évolution défavorable des taux d'intérêt [conjuguée aux différences entre les natures de taux et les maturités des actifs et des passifs].

La mesure du risque de taux porte sur le risque de taux structurel du bilan, à l'exclusion du risque sur le portefeuille de trading éventuel [portefeuille de négociation] qui est mesuré par des dispositifs propres dans le cadre des risques de marché.

Le risque de taux est mesuré par la variation de la VAN (valeur actuelle nette) des gaps de taux fixe, entraînée par une variation des taux selon les 6 scénarios :

- a. Hausse parallèle de la courbe des taux de +200pb ;
- b. Baisse parallèle de la courbe des taux de -200pb ;
- c. Hausse des taux courts de +300pb ;
- d. Baisse des taux courts de -300pb ;
- e. Pentification de la courbe des taux
- f. Aplatissement de la courbe des taux

a. Politique en matière de gestion du risque de taux d'intérêt

Pour assurer une gestion saine et exhaustive des risques de taux, CIH BANK bâtit sa stratégie de gestion ALM sur les normes d'évaluation, de contrôle et de reporting déclinées dans la politique ALM.

La stratégie ALM adoptée au CIH BANK s'articule autour des principes suivants :

- Une production d'indicateurs synthétiques et compréhensibles (gaps de taux, sensibilité du bilan, ...) calculés conformément aux conventions bancaires et à la réglementation ;
- La fiabilité et l'exhaustivité des indicateurs produits. Pour ce faire un contrôle est effectué en amont sur la fiabilité et la complétude des inputs par le biais d'une analyse de cohérence comptable ;
- La communication régulière aux instances de pilotage (Comité ALM, Comité d'Audit, Comité Management des Risques,) de reporting portant sur les indicateurs produits, des explications et commentaires appropriés et des solutions proposées ;
- La déclinaison des recommandations et instructions exprimées par les instances de pilotage (augmentation de capital, émission obligataire, ...etc.) aux entités opérationnelles pour mise en œuvre ;
- La veille réglementaire, méthodologique et opérationnelle ;
- Le respect des pistes d'audit dudit dispositif aussi bien pour les volets techniques que les volets documentaires.
- La gestion des risques de taux d'intérêt au CIH BANK est assurée par la mise en œuvre d'une stratégie fondée sur les principes suivants :
- La prise en compte de contraintes de gestion du risque de taux lors de la fixation des objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement ;
- La mise en place de limites maximales admissibles sur la valeur et la marge du CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de taux d'intérêt

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de taux d'intérêt, notamment :

- Le calcul des Gaps de taux fixe sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- La sensibilité MNI à court terme (sur un horizon d'un an) ;
- La sensibilité EVE sur un horizon allant jusqu'à 20 ans ;
- La mise en place de limites relatives aux risques de taux avec les dépassements éventuels.

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de taux et respecter les limites.

c. Limites taux

Les limites en termes de taux d'intérêt sont proposées par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et validées par le Comité des Risques, sont les suivantes :

- Limite de la sensibilité de la marge nette d'intérêt court terme (sur les gaps de taux sur les maturités inférieures ou égales à un an) : fixée à un pourcentage de la MNI prévisionnelle.
- Limite de la sensibilité de l'EVE des tombées des gaps de taux fixe sur toutes les maturités, fixée à pourcentage des Fonds Propres de base T1.
- Limites sur les gaps de taux les plus significatifs.

d. Evaluation du risque global de taux

La méthode d'évaluation du risque de taux d'intérêt utilisée par CIH BANK se base sur le calcul des gaps de taux fixe (tombées ressources à taux fixe moins tombées emplois à taux fixe) sur chaque maturité (JJ, 2 à 7 J, 8 à 15 J, 16 à 30 J, 1 à 3 mois, 3 à 6 mois, 6 à 9 mois, 9 à 12 mois, 1 à 2 ans, 2 à 3 ans...15 à 20 ans et plus de 20 ans). Ces gaps sont ensuite actualisés.

La variation entre la EVE calculée avec les taux actuels et la EVE calculée sous chaque scénario de choc, permet de déduire la sensibilité des fonds propres aux variations des taux.

Il se dégage de l'application de cette méthode au 30/06/2026 :

- Une sensibilité de l'EVE, à une variation de la courbe des taux de +200 pb, de +391 MDH soit 4,19 % des fonds propres de base T2 ;
- Une sensibilité MNI, à une variation de +200 pb, de + 27 MDH, soit +1,00 % de la MNI prévisionnel.
- Une sensibilité MNI, à une variation de -200 pb, de - 49 MDH, soit -1,81 % de la MNI prévisionnel.

e. Outils de gestion du risque de taux :

Pour assurer la gestion des risques de taux, l'entité ALM utilise des applications Excel alimentées par le système d'informations de la banque.

f. Résultats des stress tests relatifs aux risques de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire

La sensibilité EVE, aux variations de la courbe des taux à fin juin 2026 :

- En cas de hausse parallèle des taux de 2 %, une sensibilité de +391 MDH soit 4,19 % des fonds propres de base T1 ;

- En cas de baisse parallèle des taux de 2 %, une sensibilité de +6 MDH soit 0,07 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de hausse des taux courts de 3 %, une sensibilité de +230 MDH soit 2,46 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de baisse des taux courts de 3 %, une sensibilité de + 2,8 MDH soit 0,03 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas d'aplatissement de la courbe, une sensibilité de +19 MDH soit 0,20 % des fonds propres de base T1 ;
- En cas de pentification de la courbe, une sensibilité de +286 MDH soit 3,07 % des fonds propres de base T1.

Risque de Liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la banque ne puisse pas, à un moment donné, faire face à ses engagements en liquidité dans des conditions acceptables. Ce risque s'applique à l'ensemble du bilan et doit être apprécié en conditions normales et exceptionnelles.

a. Politique en matière de gestion du risque de liquidité

CIH BANK est doté d'un dispositif de mesure et de surveillance du risque de liquidité dont les principes sont explicités dans la politique ALM.

La gestion du risque de liquidité au CIH BANK se déroule selon un schéma organisationnel défini dans la politique ALM. Plusieurs organes et entités y participent directement ou indirectement.

Une saine gestion des risques ALM implique la mise en place d'une stratégie formalisée basée sur les fondamentaux suivants :

- Une évaluation de l'impact de la stratégie commerciale sur l'évolution du bilan en volume et en structure jumelée à une politique adéquate de financement ;
- Les objectifs en termes de performance financière et de politique de tarification ou de placement avec leurs contraintes ;
- Le niveau de couverture à assurer en termes de liquidité et les alternatives de financement sur des horizons court, moyen et long terme ;
- Les impacts maximums admissibles sur la valeur et la marge de CIH BANK quelle que soit l'évolution de la courbe des taux.

b. Indicateurs de suivi du risque de liquidité

CIH BANK a mis en place des indicateurs permettant de faire un suivi rapproché en matière de risque de liquidité, notamment :

- Le calcul des Gaps de liquidité sur les maturités court et moyen et long termes [en flux] ;
- La mise en place de limites relatives au risque de liquidité avec les dépassements éventuels ;

En cas de dépassement, la banque met en place des solutions pour atténuer les gaps de liquidité et respecter les limites.

c. Limites liquidité

Ces limites proposées par la Direction Gestion des Risques et Pilotage Prudentiel et validées par le Comité d'audit, sont les suivantes :

- Limites du gap statique de liquidité à 1 mois.
- Limite du gap de liquidité dynamique sur l'exercice en cours.
- Limites de transformation.

d. Le ratio de liquidité

Le ratio LCR en social s'établit à 125 % à fin juin 2026 contre 178 % à fin juin 2025. Il est conforme aux exigences de Bank Al-Maghrib.

Par ailleurs, le ratio LCR consolidé s'établit à 124 % en juin 2026 contre 173 % à fin juin 2025.

e. Evaluation du risque de liquidité

Le suivi du risque de liquidité est assuré via l'évaluation de la trésorerie immédiate et de la trésorerie prévisionnelle.

La gestion de la trésorerie immédiate (court terme) est assurée par la salle des marchés. Un tableau de bord quotidien est établi par le trésorier de la banque. Il permet de calculer le gap quotidien de la trésorerie en fonction de la réserve monétaire exigée, de notre solde chez BAM, des flux entrants et sortants des agences et de nos emprunts/prêts sur le marché monétaire.

La gestion de la liquidité (MLT) est assurée par l'entité ALM. Elle s'articule autour des axes suivants :

- Calcul des gaps de liquidité [en flux] sur les maturités allant de JJ à la maturité à plus de 20 ans, selon les time-band définis par la réglementation ;
- Présentation, au comité ALM, du tableau de bord ALM incluant les gaps de liquidité.

f. Stress tests liquidité

CIH BANK effectue, conformément aux recommandations réglementaires et à la politique ALM des stress tests sur le risque de liquidité. Ces Stress Tests sont réalisés avec une fréquence mensuelle et font l'objet d'un suivi régulier par le comité ALM, le comité des Risques et le comité Management des risques.

En 2025, CIH BANK a renforcé davantage son dispositif de suivi des risques financiers à travers la mise en place de stress tests internes sur la liquidité, en complément des stress tests réglementaires.

Les stress tests sur le risque de liquidité consistent à appliquer plusieurs stress scénarii avec des niveaux de chocs différents d'un scénario à l'autre. L'impact est ensuite mesuré sur le besoin additionnel de trésorerie, le ratio besoin de trésorerie/total actifs liquides et réalisables.

A fin juin 2026, les actifs liquides et disponibles permettent de couvrir le besoin éventuel de liquidité suite aux différents chocs.

Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM. Ces mesures peuvent se traduire, entre autres, par :

- Le lancement d'opérations d'emprunts obligataires subordonnés ou classiques ;
- Le lancement d'opérations de titrisation de prêts hypothécaires ;
- L'émission de certificats de dépôts ;
- L'utilisation du portefeuille des bons du trésor comme moyen de couverture (cession ou acquisition en fonction du besoin) ;
- Le changement de la structure du portefeuille des prêts et emprunts en matière de nature de taux et de durée des prêts ;
- Le recours à des lignes de financement auprès d'intermédiaires financiers ;
- La mise en place, le cas échéant, d'engagements de refinancement auprès des actionnaires de référence.

Suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. En outre, un suivi régulier de ces risques est assuré par la Direction Gestion et Contrôle des Risques. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques et un système de reporting régulier.

Un comité de Trésorerie et de Placement mensuel est tenu pour le suivi, entre autres, de la liquidité de la banque.

Les données risques sont agrégées périodiquement afin que la Direction Générale et le Conseil d'Administration puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de CIH BANK. Ces données sont présentées au Comité ALM, au Comité Management des Risques et au Comité Risques.

RATIO DE SOLVABILITÉ ET ACTIFS PONDÉRÉS

En application des dispositions de la circulaire 14/G/2013 relative aux fonds propres des établissements de crédit, les fonds propres prudentiels de CIH BANK sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2. Les fonds propres réglementaires sur base consolidée arrêtés au 30/06/2026 s'établissent à 14,564 milliards de dirhams contre 13,645 milliards de dirhams à fin Décembre 2025, soit une augmentation de 920 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 1 sur base consolidée s'établissent à 12,004 milliards de dirhams intégrant 6,34 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres éligibles en tant que fonds propres CET1, de 3,15 milliards de dirhams de réserves et de résultats non distribués, de 807 millions de dirhams d'intérêts minoritaires et de 2,49 milliards de dirhams d'instruments de fonds propres additionnels versés.

Les déductions opérées sur les fonds propres de base comprennent le Goodwill pour un montant de 296,5 millions de dirhams, les Immobilisations Incorporelles y compris les logiciels pour un montant de 496,3 millions de dirhams.

Les fonds propres de catégorie 2 sur base consolidée s'établissent à 2,56 milliards de dirhams composés principalement d'emprunts obligataires.

Le ratio CET1 prévisionnel en social et en consolidé se présentent comme suit :

En MDH	Juin-26 Réalisé	Déc-26 Projeté	Déc-27 Projeté
Ratio de fonds propres CET1 (base sociale)	9,45%	10,15%	9,78%
Ratio de fonds propres CET1 (base consolidée)	9,30%	10,16%	9,57%

Au 30 juin 2026, le ratio de solvabilité sur base consolidée s'établit à 14,23 % contre 14,42 % au 31 décembre 2025.

EN KDH	Juin-26
Fonds Propres CET1	9 513 194
Fonds Propres Additionnels	2 490 628
Fonds Propres TIER 1	12 003 823
Fonds Propres TIER 2	2 560 630
Fonds Propres Admissibles	14 564 452
Total des Actifs Pondérés	102 343 856
Risques de Crédit pondérés	90 555 882
Risques de Marché pondérés	2 265 132
Risques Opérationnels pondérés	9 522 842
Ratio de fonds propres CET1 (minimum exigible 8 %)	9,30%
Ratio de fonds propres T1 (minimum exigible 9 %)	11,73%
Ratio de fonds propres total (minimum exigible 12 %)	14,23%

CARACTÉRISTIQUES CONTRACTUELLES DES ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS DES FONDS PROPRES

Les caractéristiques des dettes subordonnées se présentent comme suit au 30/06/2026.

➤ Au 30/06/2026

Date Emission	Taux Actuel	Durée (Ans)	Capital Restant Dû en Kdh
18/05/2018	4,02	10	82 600 000,00
15/12/2016	3,82	10	39 400 000,00
15/12/2016	3,07	10	960 600 000,00
18/05/2018	4,02	10	417 400 000,00
18/05/2018	2,96	10	500 000 000,00
07/06/2024	4,44	10	350 000 000,00
07/06/2024	2,87	10	650 000 000,00
28/11/2025	3,56	10	500 000 000,00
28/11/2025	2,78	10	500 000 000,00
29/06/2026	4,49	20	750 000 000,00
28/12/2018	6,23	10	150 000 000,00
28/12/2018	4,96	10	350 000 000,00
28/07/2022	4,33	10	800 000 000,00

RISQUE DE CRÉDIT

En application de l'approche standard, les risques pondérés au titre du risque de crédit à fin Juin 2026 représentent 90,5 milliards de dirhams, pour une exigence en fonds propres de 7,2 milliards de dirhams.

RISQUE DE MARCHÉ

Au vu de la situation arrêtée à fin juin 2026, les risques pondérés au titre du risque de marché représentent 2,2 milliards de dirhams pour une exigence en fonds propres de 181 millions de dirhams.

RISQUE OPÉRATIONNEL

En application de l'approche « indicateur de base », les risques pondérés au titre du risque opérationnel représentent 9,5 milliards de dirhams au 30 juin 2025 pour une exigence en fonds propres de 761,8 millions de dirhams.

ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES.

La filiale établissements de crédits du CIH BANK à savoir SOFAC CREDIT déclare, sur base consolidée son ratio de solvabilité à Bank-Al-Maghrib en respect des circulaires 26/G/2006 relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit et de la circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit.

A fin juin 2026, les fonds propres réglementaires consolidés de SOFAC CREDIT s'établissent à 2,17 milliards de dirhams, les actifs pondérés s'élèvent à 16,13 milliards de dirhams.

Le ratio de solvabilité global en consolidé s'établit à 13,43 %.

COMPTES CONSOLIDÉS AU 30/06/2026

➤➤ BILAN CONSOLIDÉ IFRS

ACTIF IFRS	juin-26	déc-25
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	5 778 028	5 491 398
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	15 256 738	9 140 882
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	12 377 790	7 426 958
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 878 947	1 713 924
Instruments dérivés de couverture	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	899 578	918 302
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 678	44 655
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	854 900	873 647
Titres au coût amorti	10 393 888	11 410 454
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	7 034 618	6 268 533
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	119 012 128	118 137 266
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Placements des activités d'assurance	-	-
Actifs d'impôt exigible	401 404	700 375
Actifs d'impôt différé	865 900	854 041
Comptes de régularisation et autres actifs	4 075 933	3 478 256
Actifs non courants destinés à être cédés	320	-
Participations dans les entreprises mise en équivalence	38 859	66 232
Immeubles de placement	2 000 435	2 073 482
Immobilisations corporelles	4 101 271	3 991 476
Immobilisations incorporelles	703 010	860 965
Ecart d'acquisition	296 531	296 531
TOTAL ACTIF	170 858 642	163 688 195

➤➤ COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES CONSOLIDÉ IFRS

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES IFRS CONSOLIDÉS	juin-26	juin-25
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	3 024 920	2 633 873
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	-1 053 294	-994 358
MARGE D'INTERETS	1 971 626	1 639 515
Commissions [produits]	773 185	578 464
Commissions [charges]	-496 728	-357 199
MARGE SUR COMMISSIONS	276 457	221 266
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette	-	-
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	304 851	639 444
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	105 771	198 855
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	199 079	440 590
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 908	34 945
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)	43 908	34 945
Gains ou pertes nets des instruments financiers disponibles à la vente	-	-
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers au coût amorti en actifs financiers à la JVR	-	-
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par KP en actifs financiers à la JVR	-	-
Produits nets des activités d'assurance	-	-
Produits des autres activités	435 172	362 709
Charges des autres activités	-206 262	-149 743
PRODUIT NET BANCAIRE	2 825 752	2 748 136
Charges générales d'exploitation	-1 112 869	-1 041 925
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	-126 553	-130 090
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 586 329	1 576 121
Coût du risque de crédit	-590 222	-582 281
RESULTAT D'EXPLOITATION	996 108	993 839
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence	36 627	31 010
Gains ou pertes nets sur autres actifs	48 450	72 019
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT AVANT IMPOTS	1 081 185	1 096 868
Impôts sur les bénéfices	-385 781	-423 490
Résultat net des d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession	-	-
RESULTAT NET	695 404	673 379
Résultats Minoritaires	78 417	57 942
RESULTAT NET PART DU GROUPE	616 987	615 437
RÉSULTAT PAR ACTION (EN DIRHAM)	17,3	19,5
RÉSULTAT DILUÉ PAR ACTION (EN DIRHAM)	2,2	1,8

➤➤ BILAN CONSOLIDÉ IFRS

PASSIF IFRS	juin-26	déc-25
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	-	-
Passifs financiers détenus à des fins de transactions	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	25 291 455	23 593 538
Dettes envers la clientèle	102 072 897	99 499 965
Titres de créance émis	13 865 526	14 096 216
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	-	-
Passifs d'impôt exigible	393 994	752 381
Passifs d'impôts différés	404 103	438 708
Compte de régularisation et autres passifs	10 672 457	8 063 077
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	-	-
Provisions pour risques et charges	649 416	640 111
Subventions et Fonds assimilés	-	-
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	6 639 140	5 872 712
Capitaux propres	10 869 653	10 731 487
Capital et réserves liées	3 560 562	3 560 562
Réserves consolidées	6 358 792	5 677 750
Réserves consolidées - Part du groupe	5 441 604	4 845 848
Réserves consolidées - Part des minoritaires	917 188	831 902
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	254 895	272 696
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part du groupe	254 895	272 696
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres - Part des minoritaires	-	-
Résultat net de l'exercice	695 404	1 220 478
Résultat net de l'exercice - Part du groupe	616 987	1 089 362
Résultat net de l'exercice - Part des minoritaires	78 417	131 117
TOTAL PASSIF	170 858 642	163 688 195

➤➤ FLUX DE TRÉSORERIE IFRS

	juin-26	juin-25
Résultat avant impôts	1 081 185	2 042 179
+/- dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	162 982	305 118
+/- dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	601 558	905 587
+/- dotations nettes aux provisions	22 426	22 078
+/- quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(36 627)	(64 016)
+/- perte nette/(gain net) des activités d'investissement	(59 948)	(12 362)
+/- autres mouvements	79 029	(9 711)
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	769 420	1 146 692
+/- flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	845 189	1 775 056
+/- flux liés aux opérations avec la clientèle	1 293 233	(2 992 772)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	(5 529 031)	(184 881)
+/- flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	2 120 644	(1 668 625)
Impôts	(423 510)	(832 147)
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	(1 693 475)	(3 903 369)
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	157 130	(714 499)
+/- flux liés aux actifs financiers et aux participations	107 908	(130 198)
+/- flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(281 998)	(547 501)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'investissement	(174 090)	(677 699)
+/- flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(540 951)	1 280 731
+/- autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	844 541	180 743
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	303 590	1 461 474
Effet de la variation de reclassement et changement de méthode sur la trésorerie	-	-
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	286 630	69 277
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 491 398	5 422 122
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 491 398	5 422 122
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	5 778 028	5 491 398
Caisse, banques centrales, ccp (actif & passif)	5 778 028	5 491 398
Comptes (actif & passif) et prêts / emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-	-
Variation de la trésorerie nette	286 630	69 277

(En milliers MAD)

➤➤ CAPITAUX PROPRES

	Capital	Réserves liés au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres au : 2025.Décembre	3 560 562	-	-	5 978 457	278 609	9 817 628	964 731	10 782 358
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	-43 247	-5 913	-49 160	-1 711	-50 871
Capitaux propres corrigés : 2025.Décembre	3 560 562	-	-	5 935 210	272 696	9 768 468	963 020	10 731 487
Opérations sur capital	-	-	-	1 043	-	1 043	-9	1 034
Palements fondés sur des actions	-	-	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions propres	-	-	-	-	-	-	-	-
Dividendes	-	-	-	-498 511	-	-498 511	-43 462	-541 973
Résultat de l'exercice	-	-	-	616 987	-	616 987	78 417	695 404
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat	-	-	-	-32	-11 248	-11 280	-	-11 280
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains ou pertes latents ou différés	-	-	-	-32	-11 248	-11 280	-	-11 280
Variation de périmètre	-	-	-	-2 713	-	-2 713	-1 454	-4 166
Capitaux propres au : 2026.Juin	3 560 562	-	-	6 051 984	261 447	9 873 994	996 512	10 870 505
Autres changements de méthodes comptables, corrections d'erreurs et autres mouvements	-	-	-	6 607	-6 552	55	-907	-852
Capitaux propres corrigés : 2026.Juin	3 560 562	-	-	6 058 591	254 895	9 874 048	995 605	10 869 653

➤➤ ALLOCATION DES PERTES ATTENDUES

Portefeuille Créances sur les Établissements de Crédit	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2026	7 037 502	-	-	7 037 502
Encours Hors Bilan au 30/06/2026	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2026	2 884	-	-	2 884
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2026	-	-	-	-

Portefeuille Créances sur la Clientèle	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2026	106 946 281	6 816 749	12 247 515	126 010 545
Encours Hors Bilan au 30/06/2026	36 537 873	233 520	562 951	37 334 344
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2026	572 204	456 022	5 970 190	6 998 417
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2026	180 594	19 895	270 412	470 902

Portefeuille Titres au Coût Amorti	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2026	10 393 888	-	-	10 393 888
Encours Hors Bilan au 30/06/2026	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2026	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2026	-	-	-	-

Portefeuille Titres en Juste Valeur OCI	Bucket 1 ECL 12 mois	Bucket 2 ECL Lifetime	Bucket 3 ECL Lifetime	Total
Encours Bilan au 30/06/2026	899 578	-	-	899 578
Encours Hors Bilan au 30/06/2026	-	-	-	-
Provisions Bilan sous IFRS 9 au 30/06/2026	-	-	-	-
Provisions HB sous IFRS 9 au 30/06/2026	-	-	-	-

➤➤ NOTE-A1 - VALEURS EN CAISSE, BANQUES CENTRALES, SCP

	juin-26		déc-25	
	Actif	Passif	Actif	Passif
Caisse	2 303 207	-	2 275 590	-
Banques centrales, CCP	3 474 821	-	3 215 808	-
Total	5 778 028	-	5 491 398	-

➤➤ NOTE-A2-BIS - CATÉGORIES D'ACTIFS FINANCIERS

	juin-26	déc-25
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	15 256 738	9 140 882
Actifs financiers détenus à des fins de transaction	12 377 790	7 426 958
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 878 947	1 713 924
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	899 578	918 302
Instruments de dette à la JV par capitaux propres recyclables	44 678	44 655
Instruments de KP à la JV par capitaux propres non recyclables	854 900	873 647
Actifs financiers au coût amorti	136 440 635	135 816 253
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	7 034 618	6 268 533
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	119 012 128	118 137 266
Titres au coût amorti	10 393 888	11 410 454
Autres actifs financiers détenus au coût amorti	-	-

➤➤ NOTE-A5 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

	juin-26	déc-25
A VUE	5 585 134	5 892 375
Comptes ordinaires	5 223 892	5 419 266
Prêts et comptes au jour le jour	93 213	200 000
Valeurs reçues en pensions au jour le jour	295 823	300 252
Autres prêts et créances	-27 794	-27 143
A TERME	1 452 368	379 042
Comptes et prêts à terme	700 114	-
Prêts subordonnés et participants	-	-
Valeurs reçues en pensions à terme	738 163	353 956
Créances rattachées	14 091	25 085
Autres prêts et créances à terme	-	-
TOTAL BRUT	7 037 502	6 271 417
Dépréciation des prêts et créances émis sur les établissements de crédit	-2 884	-2 883
TOTAL NET	7 034 618	6 268 533

➤➤ NOTE-A6 - PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	juin-26	déc-25
Crédit de trésorerie	1 884 126	403 573	13 158 316	239 231	15 685 246	18 665 163
comptes à vue débiteurs	569 840	403 573	3 131 481	73 553	4 178 447	6 224 191
créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 685 711	-	1 685 711	1 985 308
crédits à l'exportation	-	-	85 996	-	85 996	97 629
autres crédits de trésorerie	1 314 286	-	8 255 129	165 678	9 735 093	10 358 035
Crédits à la consommation	-	-	-	27 278 669	27 278 669	24 084 209
Crédits à l'équipement	2 548 421	2 675 693	13 472 123	205 671	18 901 908	15 097 392
Crédits immobiliers	106 814	-	15 197 949	27 737 725	43 042 488	38 016 608
Autres crédits	-	7 642 282	358	118 803	7 761 444	16 569 913
Créances acquises par affacturage	476 788	302	76 116	53 148	606 353	913 026
Intérêts courus à recevoir	20 679	3 582	278 059	65 359	367 678	254 758
Créances en souffrance	24	32 770	3 683 472	8 604 904	12 321 170	10 954 565
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	-19	-25 732	-2 886 958	-4 085 708	-6 998 417	-6 466 756
Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées	-	-	-	-	-	-
Créances issues des opérations de location financement	-	-	-	-	-	-
Créances irrelatives aux opérations de réassurance et les avances faites aux assurés	-	-	-	-	-	-
Autres prêts et créances	-	6 313	-	39 276	45 589	48 387
TOTAL	5 036 833	10 738 782	42 979 434	60 257 079	119 012 128	118 137 266

(En milliers MAD)

>> NOTE-A8 - TITRES AU COÛT AMORTI

	juin-26	déc-25
Obligations, bons du trésor et valeurs assimilées	6 301 279	5 199 329
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	6 301 279	5 199 329
Autres titres de créance	4 092 608	6 211 125
Titres Cotés	-	-
Titres non Cotés	4 092 608	6 211 125
Juste valeur au bilan	10 393 888	11 410 454

>> NOTE-A9 - IMPÔTS DIFFÉRÉS

	juin-26	déc-25
Actifs d'impôts différés	865 900	854 041
Passifs d'impôts différés	404 103	438 708
Position nette	461 797	415 333

>> NOTE-A9BIS - IMPÔTS COURANTS ET DIFFÉRÉS

	juin-26	déc-25
impôts courants	401 404	700 375
impôts différés	865 900	854 041
ACTIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	1 267 303	1 554 416
impôts courants	393 994	752 381
impôts différés	404 103	438 708
PASSIFS D'IMPOTS COURANTS ET DIFFERES	798 097	1 191 089

>> NOTE-A15 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	juin-26			déc-25		
	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable	Valeur brute comptable	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur nette comptable
Terrains et constructions	2 703 800	481 170	2 222 630	2 395 327	460 269	1 935 059
Équipement, mobilier, installations	1 220 264	680 808	539 456	1 136 716	635 171	501 546
Biens mobiliers donnés en location	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations	2 127 571	788 385	1 339 185	2 295 159	740 287	1 554 872
TOTAL	6 051 634	1 950 363	4 101 271	5 827 203	1 835 727	3 991 476

>> NOTE-A16 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	déc-25	Autres mouvements	Acquisitions	Cessions ou retraits	juin-26
Valeur brute	1 371 759	-	134 349	-298 337	1 207 772
Amortissement et dépréciation	-510 794	328	-37 606	43 311	-504 761
NET	860 965	328	96 744	-255 026	703 010

>> INFORMATIONS SUR LES CONTRATS DE LOCATION

	déc-25	Augmentation	Diminution	Autres flux	juin-26
Valeur brute	433 938	25 442	-517	-	458 864
Amortissement et dépréciation	-356 666	-22 734	12 653	-	-366 747
Total immobilisations corporelles	77 272	2 708	12 136	-	92 117
Valeur brute	453 658	230 254	-7 566	-	676 346
Amortissement et dépréciation	-145 739	-34 723	-	-	-180 462
Total immobilisations incorporelles	307 919	195 531	-7 566	-	495 883
TOTAL IMMOBILISATIONS	385 191	198 239	4 570	-	588 000

>> NOTE-A17 - GOODWILL

	déc-25	Augmentation	Diminution	Perte de valeur de la période	juin-26
Valeur brute	296 531	-	-	-	296 531
SOFA	174 884	-	-	-	174 884
CIH CAPITAL MANAGEMENT	68 900	-	-	-	68 900
BADEEL	52 747	-	-	-	52 747
Cumul des pertes de valeur	-	-	-	-	-
Valeur nette au bilan	296 531	-	-	-	296 531

>> NOTE-A10 - COMPTES DE RÉGULARISATION, ACTIFS ET PASSIFS DIVERS

	juin-26	déc-25
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués	393 300	344 900
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	301 020	563 945
Comptes d'encaissement	-	-
Part des réassureurs dans les provisions techniques	-	-
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	1 131 007	809 954
Autres débiteurs et actifs divers	2 250 606	1 759 458
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET ACTIFS DIVERS	4 075 933	3 478 256
Dépôts de garantie reçus	-	-
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres	87 960	205 879
Comptes d'encaissement	-	-
Charges à payer et produits constatés d'avance	4 745 911	4 205 880
Autres créditeurs et passifs divers	5 838 586	3 651 318
TOTAL DES COMPTES DE REGULARISATION ET PASSIFS DIVERS	10 672 457	8 063 077

>> NOTE-A13 - PARTICIPATION DANS LES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Entreprises associées	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Produit des activités ordinaires	Quote part dans le résultat
AJARINVEST	38 859	91 567	354 926	161 647	36 627
Participations dans les sociétés mises en équivalence	38 859	91 567	354 926	161 647	36 627

>> NOTE-A14 - IMMEUBLES DE PLACEMENT

	Valeur brute déc-25	Acquisitions	Cessions	Reclassements et variations de périmètre	Valeur brute juin-26
Immeubles de placements	2 073 482	4 156	-77 228	24	2 000 435
TOTAL	2 073 482	4 156	-77 228	24	2 000 435

(En milliers MAD)

➤➤ NOTE-PER - ENGAGEMENTS SOCIAUX ET AVANTAGES DU PERSONNEL

Détail des charges	juin-26	juin-25
Salaires	388 780	344 828
Charges du personnel des exercices antérieurs	-	-
Cotisations sociales	143 239	115 787
Autres rémunérations du personnel	63 863	56 923
Total	595 883	517 539

Montant (Provisions)	juin-26
Montant (Provisions) au 1^{er} janvier 2025	(184 518)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(36 501)
Reprise pour utilisation / prestations payées	10 420
OCI	20 912
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 31 décembre 2025	(189 687)

Montant (Provisions)	juin-26
Montant (Provisions) au 1^{er} janvier 2026	(189 687)
Dotations de l'exercice / charges de l'exercice	(20 118)
Reprise pour utilisation / prestations payées	7 023
OCI	-
Variation de périmètre	-
Business combination (seulement si significatif)	-
Ecart de conversion	-
Montant (Provisions) au 30 juin 2026	(202 783)

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	juin-26	déc-25	juin-26	déc-25
Engagement net	64 653	63 813	110 817	107 590
Limitation de l'actif de retraite	-	-	-	-
Coûts des services passés non reconnus	-	-	-	-
Gains/Pertes actuariels non reconnus	-	-	-	-
Actif/Provision net figurant au bilan	64 653	63 813	110 817	107 590

(En %)

➤➤ SENSIBILITÉ DE L'ENGAGEMENT PAR RAPPORT AU TAUX D'ACTUALISATION

	Indemnités de départ à la retraite		Autres avantages sociaux accordés postérieurement à l'emploi	
	juin-26	déc-25	juin-26	déc-25
Sensibilité de l'engagement	-7%	-7%	-8%	-8%
Sensibilité du coût des services	-12%	-12%	-14%	-14%
Sensibilité de la charge d'intérêt (taux d'actualisation)	15%	15%	13%	13%

➤➤ NOTE-P4 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS ET ASSIMILÉS

	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	juin-26	déc-25
Comptes ordinaires créditeurs	-	1 290 058	333 337	1 128 680	2 752 075	963 392
Valeur données en pension	10 863 114	-	-	-	10 863 114	9 876 353
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	10 863 114	-	-	-	10 863 114	9 876 353
Emprunts de trésorerie	3 111 000	6 451 429	694 261	-	10 256 690	11 370 594
- au jour le jour	-	0	144 261	-	144 261	1 922 775
- à terme	3 111 000	6 451 429	550 000	-	10 112 429	9 447 819
Emprunts financiers	-	8 768	11 718	1 289 046	1 309 533	1 282 711
Autres dettes	-	26 113	-	-	26 113	26 113
Intérêts courus à payer	-	64 137	19 793	-	83 930	74 376
TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CREDIT ET ASSIMILÉS	13 974 114	7 840 505	1 059 109	2 417 726	25 291 455	23 593 538

➤➤ NOTE-P5 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

	Secteur public	Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle	juin-26	déc-25
Comptes ordinaires créditeurs	582 276	1 104 132	12 042 091	50 415 126	64 143 625,81	62 269 999
Comptes d'épargne	-	-	3 023	13 231 795	13 234 817,76	12 261 807
Dépôts à terme	13 778	1 277 061	585 680	11 723 083	13 599 602,18	14 307 735
Autres comptes créditeurs	11 035	85 853	319 779	4 838 251	5 254 917,65	4 561 157
Intérêts courus à payer	-	-	135 325	23 882	159 207,27	177 794
Autres dettes envers la clientèle	30 946	42 998	847 110	4 759 673	5 680 726,35	5 921 472
TOTAL	638 035	2 510 044	13 933 008	84 991 809	102 072 897	99 499 965

➤➤ NOTE-P6 - TITRES DE CRÉANCE ÉMIS

	déc-25	Augmentation	Diminution	juin-26
Titres du marché interbancaire	-	-	-	-
Titres de créances négociables	13 882 167	1 272 000	-1 467 833	13 686 333
Intérêts courus non échus / titres de créances négociables	95 258	-	-	97 369
Emprunts obligataires	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / emprunts obligataires	-	-	-	-
Autres dettes représentées par un titre	-	-	-	-
Intérêts courus non échus / autres dettes représentées par un titre	118 792	-	-	81 825
Total	14 096 216	1 272 000	-1 467 833	13 865 526

➤➤ NOTE-P13 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

	déc-25	Augmentation	Diminution	Autres	juin-26
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	185 539	-	-	-	185 539
Provisions pour risques et charges	264 885	25 766	-16 596	-12 960	261 095
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	189 687	20 118	-7 023	-	202 783
TOTAL	640 111	45 885	-23 618	-12 960	649 416

➤➤ NOTE-P15 - DETTES SUBORDONNÉES ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE

	juin-26	déc-25
Fonds de garantie à caractère mutuel	-	-
Fonds de soutien	-	-
Autres fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 250 000	4 250 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 300 000	1 550 000
Intérêts courus à payer sur dettes subordonnées	89 140	72 712
TOTAL	6 639 140	5 872 712

➤➤ RELATIONS ENTRE LES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES DU GROUPE

	Entreprises consolidées par intégration globale
ACTIF	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-
Prêts et créances	-6 790 627
Comptes de régularisation et autres actifs	-44 580
PASSIF	
Banques centrales, trésor public, service des chèques postaux	-
Compte de régularisation et autres passifs	-584 430,40
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	-
RESULTAT	
Intérêts, rémunérations et produits assimilés	-71 646
Intérêts, rémunérations et charges assimilés	69 623
Commissions (produits)	-20 760
Commissions (charges)	15 755
Autres	10 212

➤➤ SECTEURS OPÉRATIONNELS

BILAN	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total juin-26
TOTAL BILAN	148 962 671	29 027 829	236 459	-7 368 317	170 858 642
Dont	-	-	-	-	-
ELEMENTS D'ACTIF	-	-	-	-	-
Valeurs en caisse, banques centrales, trésor public, ccp	5 705 404	72 623	1	-	5 778 028
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	10 648 656	220 899	37 041	-3 871 976	7 034 618
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	97 270 180	24 635 288	25 311	-2 918 651	119 012 128
Immobilisations corporelles	1 353 793	1 910 757	836 721	-	4 101 271
Immobilisations incorporelles	659 045	43 120	845	-	703 010
ELEMENTS DU PASSIF	-	-	-	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	19 915 402	11 747 392	13 528	-6 384 868	25 291 455
Dettes envers la clientèle	95 911 563	6 560 353	-	-399 019	102 072 897
Titres de créance émis	8 134 369	5 731 158	-	-	13 865 526
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	6 138 688	500 453	-	-	6 639 140
Capitaux propres	9 499 691	1 228 137	141 826	-	10 869 653

COMPTE DE RÉSULTAT	Activité bancaire	Activité de financement spécialisé	Autres	Eliminations	Total juin-26
Marges d'intérêt	1 461 489	514 083	-1 923	-2 022	1 971 626
Marge sur commissions	288 862	-7 349	-50	-5 006	276 457
Produit net bancaire	2 209 375	512 461	142 649	-38 733	2 825 752
Résultat d'exploitation	710 234	156 404	124 263	5 207	996 108
Résultat net	446 180	105 681	143 543	-	695 404
Résultat net part du groupe	417 074	70 088	129 826	-	616 987

➤➤ ENGAGEMENTS DE FINANCEMENTS ET DE GARANTIE

	juin-26	déc-25
Engagements de financements et de garantie donnés	42 716 141	33 402 029
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	715 307	100 307
Engagements de financement en faveur de la clientèle	29 586 835	21 908 487
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 666 490	3 764 534
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 747 508	7 628 701
Engagements de financements et de garantie reçus	15 265 836	15 238 667
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	817 916	813 500
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 447 920	14 425 167

➤➤ PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Pays	juin-26		déc-25		Méthode de consolidation
		% intérêts	% contrôle	% intérêts	% contrôle	
CIH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Société mère
CIH COURTAGE	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
CIH PATRIMMO	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
LANACASH	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SOFAC	Maroc	66,32%	66,32%	66,32%	66,32%	Intégration globale
SOFASSUR	Maroc	66,32%	66,32%	66,32%	66,32%	Intégration globale
SOFAC STRUCTURED FINANCE	Maroc	66,32%	66,32%	66,32%	66,32%	Intégration globale
UMNIA BANK	Maroc	40,00%	100,00%	40,00%	100,00%	Intégration globale
GHOSN ENNAKHIL	Maroc	-	-	80,00%	80,00%	Sortie du périmètre
AJARINVEST	Maroc	40,00%	40,00%	40,00%	40,00%	Mise en équivalence
BADEEL	Maroc	66,32%	66,32%	66,32%	66,32%	Intégration globale
CIH CAPITAL MANAGEMENT	Maroc	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

➤➤ NOTE-R1 - MARGE D'INTÉRÊTS

	juin-26	juin-25
Sur opérations avec les établissements de crédit	91 534	65 729
Sur opérations avec la clientèle	2 713 516	2 394 376
Intérêts courus et échus sur titres de créance	-717	115
Intérêts courus et échus sur titres au coût amorti	193 457	148 868
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit bail	27 129	24 786
Autres intérêts et produits assimilés	-	-
Produits d'intérêts	3 024 920	2 633 873
Sur opérations avec les établissements de crédits	161 807	122 176
Sur opérations avec la clientèle	454 697	449 134
Titres de créance	107 532	101 792
Titres au coût amorti	15 812	6 807
Sur dettes représentées par titres	204 028	218 125
Sur dettes subordonnées	108 014	96 217
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture	-	-
Sur opérations de crédit-bail	1 405	108
Autres intérêts et charges assimilées	-	-
Charges d'intérêts	1 053 294	994 358
MARGE D'INTERET	1 971 626	1 639 515

➤➤ NOTE-R3 - GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR

	juin-26	juin-25
GAINS OU PERTES NETS DES INSTRUMENTS FINANCIERS A LA JV	348 759	674 390
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	304 851	639 444
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction	105 771	198 855
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat	199 079	440 590
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 908	34 945
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables	-	-
Rémunération des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables(dividendes)	43 908	34 945

➤➤ NOTE-R2 - MARGE SUR COMMISSIONS

	juin-26			juin-25		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	93 022	41 194	51 828	90 271	35 743	54 528
Sur opérations avec les établissements de crédit	-	2 224	-2 224	-	439	-439
Sur opérations avec la clientèle	65 643	-	65 643	64 404	-	64 404
Sur opérations sur titres	815	707	108	683	526	157
Sur opérations de change	26 564	38 263	-11 699	25 184	34 778	-9 594
Sur opérations sur instruments financiers à terme	-	-	-	-	-	-
Prestation de services bancaires et financiers	680 162	455 533	224 629	488 193	321 456	166 738
Produits nets de gestions d'OPCVM	12 371	-	12 371	11 346	-	11 346
Produits nets sur moyens de paiement	542 624	-	542 624	358 533	-	358 533
Autres	125 167	455 533	-330 366	118 314	321 456	-203 142
Produits nets des commissions	773 185	496 728	276 457	578 464	357 199	221 266

(En milliers MAD)

➤➤ NOTE-R4 - PRODUITS ET CHARGES DES AUTRES ACTIVITÉS

	juin-26	juin-25
Produits de la promotion immobilière	-	-
Produits de l'activité hôtelière	-13 547	1 753
Produits sur opération de location simple	-	-
Charges de l'activité hôtelière	-298	-278
Variations de juste valeur des immeubles de placement	-	-
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance	-	-
Dotations & reprises sur immeubles de placement	-	-
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances	-	-
Autres produits	448 719	360 956
Autres charges	-205 965	-149 465
Produits et charges des autres activités	228 910	212 966

➤➤ NOTE-R5 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

	juin-26	juin-25
Charges de personnel	595 883	517 539
Impôts et taxes	24 610	26 296
Services extérieurs et autres charges	492 376	498 090
Charges d'exploitation	1 112 869	1 041 925

➤➤ NOTE-R6 - DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

	juin-26	juin-25
Dotations nettes des reprises aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-128 715	-130 090
Dotations nettes des reprises aux dépréciations des immobilisations corporelles et incorporelles	2 162	-
Total dotations	-126 553	-130 090

➤➤ NOTE-R7 - COÛT DU RISQUE

	juin-26	juin-25
Dotations aux provisions	856 104	844 197
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	830 337	835 750
Provisions pour dépréciations des titres	-	-
Provisions pour risques et charges	25 766	8 447
Reprises de provisions	294 923	259 723
Reprises de provisions pour dépréciations des prêts et créances	278 328	252 828
Reprises de provisions pour dépréciations des titres	-	-
Reprises des provisions pour risques et charges	16 596	6 894
Variation des provisions	561 180	584 474
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	33 916	2 814
Récupération sur prêts et créances amorties	-4 874	-5 007
Autres pertes	-	-
COÛT DU RISQUE	590 222	582 281

➤➤ NOTE-R8 - GAINS ET PERTES NETS SUR AUTRES ACTIFS

	juin-26	juin-25
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation	16 043	-26 164
Plus value de cession	16 334	-16 465
Moins value de cession	-291	-9 700
Titres de capitaux propres consolidés	-	-
Plus value de cession	-	-
Moins value de cession	-	-
Gains ou pertes sur autres actifs	32 408	98 183
GAINS OU PERTES SUR AUTRES ACTIFS	48 450	72 019

➤➤ NOTE-R9 - VARIATIONS DE VALEUR DES ÉCARTS D'ACQUISITION

	juin-26	juin-25
Dépréciation des écarts d'acquisition actifs	-	-
Écarts d'acquisition négatifs	-	-
Variations de valeur des écarts d'acquisition	-	-

➤➤ NOTE-R10 - IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

	juin-26	juin-25
Charge d'impôts exigibles	-423 510	-401 961
Charge d'impôts différés	37 729	-21 529
Charge d'impôt de la période	-385 781	-423 490

Résultat avant impôts, dépréciations sur écarts d'acquisition et résultats des sociétés MEE	1 081 185	1 096 868
Taux d'impôt théorique	40,00%	39,25%
Impôt théorique	-432 474	-430 521
Ecart taux mère/filiales	21 463	17 680
Effet différences permanentes	-212 561	-304 520
Retraitement de la plus value de cession des titres consolidés	-	-
Effet des autres éléments	237 791	293 871
Charge effective d'impôts	-385 781	-423 490

➤➤ NOTE-R11 - ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	juin-26	déc-25
Résultat net	695 404	673 379
Variations d'actifs et passifs comptabilisés directement en capitaux propres	-17 801	14 378
Écarts de conversion	-	-
Variations de valeur des actifs financiers, comptabilisés directement en capitaux propres	-17 801	14 378
Réévaluation des immobilisations	-	-
Variations de valeur différées des instruments dérivés de couverture	-	-
Impact IAS 19/OCI	-	-
Eléments relatifs aux sociétés mises en équivalence	-	-
Total cumulé	677 603	687 757
part du groupe	599 186	629 815
part des minoritaires	78 417	57 942

➤➤ NOTE-R12 - RÉSULTAT PAR ACTION DE BASE ET DILUÉ

	juin-26	juin-25
Résultat net part du Groupe	616 987	615 437
Nombre d'actions ordinaires émises	35 605 624	31 497 283
Résultat par action de base et dilué en dh	17,3	19,5

forvis mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca-Maroc

Deloitte.

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca

GROUPE CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER

(Groupe CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES CONSOLIDES AU 30 JUIN 2026

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) et ses filiales (Groupe CIH BANK) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 10.869.653, dont un bénéfice net de KMAD 695.404.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe CIH BANK arrêtés au 30 juin 2026, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 25 septembre 2026

Les commissaires aux comptes

FORVIS MAZARS

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage - Casablanca
Taha Feraous
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3ème étage
La Marina - Casablanca
Hicham Belemqadem
Associé

Etat A1 : État des principales méthodes d'évaluation appliquées

Les comptes sociaux du CIH-BANK arrêté au 30/06/2026 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit. Et, ils sont présentés conformément aux dispositions du PCEC.

CRÉANCES ET ENGAGEMENTS PAR SIGNATURES

Classification des créances :

Les créances sont présentées en deux catégories, les créances sur les établissements de crédit et assimilés et les créances sur la clientèle. La première catégorie est ventilée selon la durée initiale de la créance en créances à vue et créances à terme. Alors que la deuxième catégorie est ventilée selon l'objet économique de la créance en crédits de trésorerie et de consommation, crédits à l'équipement, crédits immobiliers, créances acquises par affacturage et autres crédits.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Engagements par signatures :

Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie. Les valeurs et suretés reçues en couverture des opérations de crédit réalisées avec la clientèle sont comptabilisées, au même titre que les garanties reçues des fonds et institutions marocains de garantie des crédits en hors bilan.

Créances en souffrance sur la clientèle :

Les créances en souffrance sont classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises, selon les degrés de risque prévus à la circulaire de Bank Al-Maghrib. Ces créances sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Et, elles sont logées au niveau des « autres crédits » déduction faite des provisions et des agios réservés.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- Les créances en souffrance sont, après déduction des agios réservés et des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :
 - 20 % pour les créances pré-douteuses ;
 - 50 % pour les créances douteuses ;
 - 100 % pour les créances compromises.
- Les créances en souffrance sont réinscrites en encours sain quand les règlements reprennent de façon régulière pour les montants correspondant aux échéances contractuelles d'origine ;
- Dès leur déclassement, les créances en souffrance donnent lieu à la constatation d'agios réservés ;
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées à l'occasion d'accords transactionnels pour solde de tout compte ou à l'issue de procédures judiciaires ;
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance enregistrent une évolution favorable (remboursement total ou partiel, restructuration, apurement...) ;
- Les dotations et reprises des provisions pour dépréciation des créances, de même que les charges couvertes par ces provisions figurent au compte de résultat parmi les éléments relatifs au coût du risque ;
- Les provisions constituées au titre des créances ayant fait l'objet de restructuration, ne sont reprises qu'à l'expiration du délai d'observation de six mois après la date d'échéance du premier règlement convenu.

Généralement, les estimations des garanties sont effectuées en interne par les services de la Banque compte tenu de son expertise en la matière. Pourtant, La banque recourt de plus en plus aux rapports des expertises judiciaires et de manière ponctuelle à des experts indépendants pour l'évaluation des gages d'une valeur importante. Il est à noter que le CIH-Bank retient la valeur la plus faible lorsqu'il dispose de plusieurs estimations (estimations internes/ externes/Judiciaires).

PORTEFEUILLE DE TITRES

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Les titres sont classés d'une part en fonction de leur nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété) et d'autre part par en fonction de l'intention (titre de transaction, de placement, d'investissement ou de participation).

Titres de transaction :

Sont des titres acquis en vue de leur revente à court terme dans le but d'en tirer un profit et qui sont négociables sur un marché actif.

A leur date d'achat, les titres de transaction sont comptabilisés à leur prix d'acquisition, frais de transaction exclus et coupon couru inclus.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués au prix de marché du jour le plus récent. Le solde global des différences, résultant des variations de prix de marché, est porté au compte de produits et charges.

Titres de placement :

Sont considérés comme des titres de placement, les titres à revenu fixe ou à revenu variable détenus dans une optique de placement pour une période indéterminée et que l'établissement peut être amené à céder à tout moment.

A leur date d'acquisition, ces titres sont inscrits au bilan à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon inclus.

Les primes et décotes sur titres de placement, résultant de la différence entre le prix d'acquisition et la valeur de remboursement des titres à revenu fixe, font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les titres sont évalués par référence au prix du marché du jour le plus récent. Les moins-values latentes sont constatées par voie de provision, tandis que les plus-values latentes ne sont pas comptabilisées.

Titres d'investissement :

Sont les titres assortis d'une échéance fixée, acquis ou qui proviennent de la catégorie « titres de placement », avec l'intention manifeste de les détenir jusqu'à leur échéance.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais inclus et coupon couru inclus. Les primes et décotes constatées sur titres d'investissement font l'objet d'un étalement sur la durée de vie résiduelle des titres par la méthode actuarielle.

A chaque arrêté comptable, les moins-values latentes ne font pas l'objet de provisions et les plus-values latentes ne sont pas constatées.

Titres de participation :

Sont classés parmi ces valeurs, les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque, permettant ou non d'exercer une influence notable, un contrôle conjoint ou un contrôle exclusif sur la société émettrice.

Les titres de participation et emplois assimilés sont comptabilisés et évalués conformément aux règles générales d'évaluations du PCEC.

Les plus et moins-values de cessions sur titres de participation sont enregistrées pour le montant net de l'opération de cession en « plus values ou moins values de cession sur actifs immobilisés » et en aval du résultat brut d'exploitation.

OPÉRATIONS LIBELLÉES EN DEVISES

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du PCEC. Ces opérations sont enregistrées dans des comptes ouverts et tenus dans chacune des devises utilisées.

A chaque arrêté comptable, les avoirs en billets de banque étrangers, traveller's chèques et lettres de crédit sont convertis en dirhams sur la base du cours rachat aux banques communiqué par Bank Al-Maghrib à la date d'arrêté des comptes. Alors que les autres éléments d'actif, de passif et de hors bilan libellés en devises sont convertis en dirhams sur la base de la moyenne des cours acheteurs et vendeurs des devises cotées par Bank Al-Maghrib lors de la clôture du marché, à la date d'arrêté des comptes ou à la date la plus récente en ce qui concerne les devises non cotées le jour de l'arrêté.

A chaque arrêté comptable, les différences entre d'une part, les montants résultant de l'évaluation des comptes de positions de change et d'autre part, les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur des positions de change sont portées au compte de produits et charges. La contrepartie de ces enregistrements est inscrite dans les comptes de contre-valeur de positions de change.

Les produits et charges courus en devises relatifs aux prêts, aux emprunts, aux titres ou aux opérations de hors bilan sont comptabilisés, après leur conversion en dirhams sur la base du cours au comptant de la devise concernée, en comptes de produits et charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations d'exploitation sont inscrites à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties selon la méthode linéaire. Par ailleurs, les immobilisations hors exploitation ne sont pas amorties mais font l'objet le cas échéant de provisionnement en fonction des conclusions des rapports d'expertise externe réalisés chaque année pour un certain nombre de gages et des informations disponibles à la date de l'arrêté comptable.

A l'exception des actifs immobiliers acquis par voie de dation en paiement, de vente à réméré et d'adjudication qui sont logés en autres actifs, précisément en valeurs & emplois assimilés. Ces derniers sont gérés selon les dispositions de la directive de Bank Al-Maghrib n°4/W/2021.

DETTES À VUE ET À TERME

Les dettes envers les établissements de crédit et assimilés ainsi que celles sur la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- Dettes envers les établissements de crédit et assimilés : dettes à vue et à terme ;
- Dettes envers la clientèle : Comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs de la clientèle.

Les intérêts courus relatifs à ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste comporte les provisions qui permettent de constater l'existence de pertes et charges dont la réalisation est probable mais l'évaluation incertaine, ou qui ne font pas face à la dépréciation d'un actif identifié.

Ces provisions comprennent au 30/06/2026 une provision pour risques généraux d'un montant de 768 millions de Dirhams constituée en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non avérés.

PRISE EN COMPTE DES INTÉRÊTS ET COMMISSIONS DANS LES COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

Intérêts :

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachés les ayant générés en contrepartie du compte de résultat.

Commissions :

Les produits et charges qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

COMPTES SOCIAUX AU 30/06/2026

➤➤ BILAN ACTIF

Libellé	juin-26	déc-25
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	4 335 582	4 289 292
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 469 487	7 015 345
- A vue	3 644 995	2 475 743
- A terme	4 824 493	4 539 602
Créances sur la clientèle	84 939 087	87 376 174
- Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	18 610 120	21 455 161
- Crédits et financements participatifs à l'équipement	20 689 581	16 371 315
- Crédits et financements participatifs immobiliers	34 308 320	31 386 260
- Autres crédits et financements participatifs	11 331 066	18 163 439
Créances acquises par affectage	665 131	934 208
Titres de transaction et de placement	14 694 564	9 078 913
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	5 857 142	1 423 129
- Autres titres de créance	64 479	63 126
- Certificats de Sukuk	-	-
- Titres de propriété	8 772 944	7 592 658
Autres actifs	4 049 843	4 276 965
Titres d'investissement	10 893 898	11 410 454
- Bons du Trésor et valeurs assimilées	6 239 893	5 199 329
- Autres titres de créance	4 654 005	6 211 125
- Certificats de Sukuk	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	2 620 250	2 587 150
- Participation dans les entreprises liées	2 139 091	2 139 091
- Autres titres de participation et emplois assimilés	481 159	448 059
- Titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar placés	1 518 390	1 005 792
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Immobilisations données en Ijara	-	-
Immobilisations incorporelles	230 669	398 005
Immobilisations corporelles	1 435 942	1 437 094
Total de l'Actif	133 852 843	129 809 393

➤➤ BILAN PASSIF

Libellé	juin-26	déc-25
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	17 133 990	16 959 748
- A vue	2 321 067	2 551 344
- A terme	14 812 923	14 408 404
Dépôts de la clientèle	87 281 749	85 505 103
- Comptes à vue créditeurs	59 129 735	56 895 873
- Comptes d'épargne	13 234 843	12 261 832
- Dépôts à terme	11 453 203	11 929 900
- Autres comptes créditeurs	3 463 969	4 417 498
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs	-	-
Titres de créance émis	8 134 369	8 342 258
- Titres de créance négociables	8 134 369	8 342 258
- Emprunts obligataires	-	-
- Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	5 111 475	3 800 488
Provisions pour risques et charges	1 068 228	1 007 550
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	6 138 688	5 360 507
Dépôts d'investissement et Wakala Bil Istithmar reçus	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserves et primes liées au capital	3 139 518	3 098 435
Capital	3 560 562	3 560 562
- Actionnaires. Capital non versé (-)	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 635 180	1 256 047
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	649 083	918 696
Total du passif	133 852 843	129 809 393

➤➤ HORS BILAN

Libellé	juin-26	déc-25
ENGAGEMENTS DONNES	42 715 819	32 620 148
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	715 307	100 307
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	29 586 514	21 126 606
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	4 666 490	3 764 534
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 747 508	7 628 701
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	-	-
ENGAGEMENTS REÇUS	15 052 377	15 029 624
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	604 615	604 615
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	14 447 762	14 425 008
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	-
Titres de Moucharaka et Moudaraba à recevoir	-	-

➤➤ COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

Libellé	juin-26	juin-25
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 921 112	3 694 662
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	116 828	72 794
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 925 547	1 767 206
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	178 930	149 045
Produits sur titres de propriété (1) et certificats de Sukuks	398 387	357 679
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	630 380	447 832
Autres produits bancaires	671 041	900 104
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	1 644 108	1 443 755
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	200 778	145 416
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	439 230	472 158
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	111 919	122 679
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	892 181	703 501
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 277 004	2 250 907
Produits d'exploitation non bancaire	35 032	106 620
Charges d'exploitation non bancaire	3 489	7 017
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	978 853	908 032
Charges de personnel	409 095	363 921
Impôts et taxes	19 101	19 450
Charges externes	426 714	417 205
Autres charges générales d'exploitation	24 511	17 985
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	99 432	89 472
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES	501 411	721 785
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	389 933	567 949
Pertes sur créances irrécouvrables	3 435	2 564
Autres dotations aux provisions	108 043	151 273
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	193 139	264 487
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	147 312	149 914
Récupérations sur créances amorties	3 493	3 557
Autres reprises de provisions	42 334	111 016
RESULTAT COURANT	1 021 421	985 179
Produits non courants	1 517	-
Charges non courantes	64 471	58 327
RESULTAT AVANT IMPOTS	958 468	926 853
Impôts sur les résultats	309 385	291 809
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	649 083	635 043

➤➤ ÉTAT DES SOLDES DE GESTION

Libellé	juin-26	juin-25
+ Intérêts et produits assimilés	2 221 304	1 989 046
- Intérêts et charges assimilées	751 927	740 253
MARGE D'INTERET	1 469 377	1 248 792
+ Produits sur financements participatifs	-	-
- Charges sur financements participatifs	-	-
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	-	-
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	-	-
+ Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
- Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Résultat des opérations d'Ijara	-	-
+ Commissions perçues	657 717	473 692
- Commissions servies	375 958	284 109
Marge sur commissions	281 759	189 583
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	105 771	198 899
+ Résultat des opérations sur titres de placement	-173 760	97 889
+ Résultat des opérations de change	276 467	235 768
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	20	-170
Résultat des opérations de marché	208 497	532 386
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
+ Divers autres produits bancaires	421 173	375 138
- Diverses autres charges bancaires	103 803	94 992
(+/-) PART DES TITULAIRES DE COMPTES DE DEPOTS D'INVESTISSEMENT ET DES MOUWAKIL	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	2 277 004	2 250 907
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-	-
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	35 032	106 620
- Autres charges d'exploitation non bancaire	3 489	7 017
- Charges générales d'exploitation	978 853	908 032
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 329 694	1 442 478
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-242 563	-417 042
+ Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-65 709	-40 256
RESULTAT COURANT	1 021 421	985 179
RESULTAT NON COURANT	-62 954	-58 327
- Impôts sur les résultats	309 385	291 809
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	649 083	635 043

(En milliers MAD)

➤➤ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Libellé	juin-26	juin-25
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	649 083	635 043
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	99 432	89 472
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	-
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	98 402	114 169
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	-	95 781
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-	833
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	26	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	-
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	846 943	742 070
- Bénéfices distribués	498 479	440 962
AUTOFINANCEMENT	348 464	301 108

➤➤ ÉTAT DES DÉROGATIONS

INDICATIONS DES DÉROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DÉROGATIONS	INFLUENCE DES DÉROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. - Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

➤➤ ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIÈRE ET LES RÉSULTATS
I- Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
II- Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

➤➤ TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

Libellé	juin-26	déc-25
Produits d'exploitation bancaire perçus	3 608 933	6 913 651
Récupérations sur créances amorties	3 493	16 767
Produits d'exploitation non bancaire perçus	34 928	142 035
Charges d'exploitation bancaire versées	(1 615 927)	(2 701 288)
Charges d'exploitation non bancaire versées	(65 590)	(33 992)
Charges générales d'exploitation versées	(879 421)	(1 842 625)
Impôts sur les résultats versés	(309 385)	(604 583)
Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	777 031	1 889 964
Variation de :		
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	(1 454 143)	(2 941 867)
Créances sur la clientèle	2 460 089	(10 450 346)
Titres de transaction et de placement	(5 615 651)	1 326 884
Autres actifs	361 962	(362 106)
Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	174 242	3 428 605
Dépôts de la clientèle	1 776 646	11 841 754
Titres de créance émis	(207 889)	390 106
Autres passifs	812 509	(1 480 518)
Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	(1 692 235)	1 752 511
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	(915 204)	3 642 475
Produit des cessions d'immobilisations financières	516 557	-
Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	77 347	-
Acquisition d'immobilisations financières	(545 698)	(2 559 293)
Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	(148 890)	(150 129)
Intérêts perçus	-	(1 785 761)
Dividendes perçus	312 179	296 532
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	211 494	(4 198 651)
Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
Emission de dettes subordonnées	750 000	-
Emission d'actions	-	1 069 727
Remboursement des capitaux propres et assimilés	-	-
Intérêts versés	-	-
Dividendes versés	-	(440 962)
FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	750 000	628 765
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	46 291	72 589
TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	4 289 292	4 216 702
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4 335 582	4 289 292

➤➤ CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

CRÉANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor public et Services des chèques postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger	Total juin-26	Total déc-25
COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2 313 885	-	443 270	2 802 050	5 559 205	4 302 053
VALEURS REÇUES EN PENSION	-	295 824	1 238 173	-	1 533 997	1 153 507
- au jour le jour	-	295 824	-	-	295 824	300 252
- à terme	-	-	1 238 173	-	1 238 173	853 255
PRÊTS DE TRÉSORERIE	-	-	700 001	93 213	793 214	200 000
- au jour le jour	-	-	-	93 213	93 213	-
- à terme	-	-	700 001	-	700 001	200 000
PRÊTS FINANCIERS	-	1 448 193	1 451 652	-	2 899 845	3 688 352
CRÉANCES SUR FINANCEMENT PARTICIPATIF	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉANCES	-	-16 975	-	-	-16 975	-514
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	-	8 080	6 008	-	14 088	25 083
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-	-	-	-	-	-
TOTAL	2 313 885	1 735 122	3 839 104	2 895 263	10 783 374	9 368 480

➤➤ CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

CRÉANCES	Secteur public	Secteur privé			Total juin-26	Total déc-25
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CRÉDITS DE TRÉSORERIE	1 884 126	403 573	13 468 233	225 303	15 981 235	18 920 429
- Comptes à vue débiteurs	569 840	403 573	3 131 481	59 625	4 164 519	6 216 426
- Créances commerciales sur le Maroc	-	-	1 680 774	-	1 680 774	1 981 949
- Crédits à l'exportation	-	-	85 995	-	85 995	97 630
- Autres crédits de trésorerie	1 314 286	-	8 569 983	165 678	10 049 947	10 624 424
- Autres financements participatifs de trésorerie	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À LA CONSOMMATION	-	-	-	2 581 127	2 581 127	2 489 405
- Crédits à la consommation	-	-	-	2 581 127	2 581 127	2 489 405
- Mourabaha à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à la consommation	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à la consommation	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS À L'ÉQUIPEMENT	2 548 421	2 675 693	15 100 790	205 671	20 530 575	16 263 387
- Crédits à l'équipement	2 548 421	2 675 693	15 100 790	205 671	20 530 575	16 263 387
- Mourabaha à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre à l'équipement	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs à l'équipement	-	-	-	-	-	-
CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS IMMOBILIERS	106 814	-	14 522 389	19 676 825	34 306 028	31 383 404
- Crédits immobiliers	106 814	-	14 522 389	19 676 825	34 306 028	31 383 404
- Mourabaha immobilière	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha pour donneur d'ordre immobilière	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs immobiliers	-	-	-	-	-	-
AUTRES CRÉDITS ET FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	7 745 440	4 690	5 359	7 755 489	14 678 646
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFECTURAGE	476 788	-	188 343	-	665 131	934 208
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	15 554	2 694	209 149	6 054	233 451	184 770
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	9	12 276	1 377 287	2 161 610	3 551 182	3 456 133
- Créances pré-douteuses	-	-	5 320	291 509	296 829	273 380
- Créances douteuses	1	10 344	789 474	153 678	953 497	901 413
- Créances compromises	8	1 932	582 493	1 716 423	2 300 856	2 281 340
TOTAL	5 031 712	10 839 676	44 870 881	24 861 949	85 604 218	88 310 383

(En milliers MAD)

➤➤ VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR

TITRES	Etablissements de crédit et assimilés	Emetteurs publics	Emetteurs privés		Total juin-26	Total déc-25
			financiers	non financiers		
TITRES COTÉS	-	-	-	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	-	-	-	-
TITRES NON COTÉS	45 000	16 593 347	8 772 944	18 167	25 429 458	20 392 747
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	12 000 728	-	-	12 000 728	6 593 673
Obligations	45 000	4 592 618	-	-	4 637 618	2 303 981
Autres titres de créance	-	-	-	18 167	18 167	3 902 435
Certificats de sukuk	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	-	-	8 772 944	-	8 772 944	7 592 658
ICNE	37 421	56 855	64 729	-	159 004	96 621
TOTAL	82 421	16 650 201	8 837 672	18 167	25 588 462	20 489 368

➤➤ VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT

Titres	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	11 876 976	11 876 976	11 876 976	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	5 857 142	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Autres titres de créance	18 167	-	-	-	-	-
Titres de propriété	6 001 668	-	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	2 816 276	2 816 276	2 816 276	225	61 334	61 336
Bons du trésor et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Obligations	45 000	45 000	45 000	76	21	23
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-
Titres de propriété	2 771 276	2 771 276	2 771 276	149	61 313	61 313
TITRES D'INVESTISSEMENT	10 736 205	10 736 205	10 736 205	-	-	-
Bons du trésor et valeurs assimilées	6 143 587	6 143 587	6 143 587	-	-	-
Obligations	4 592 618	4 592 618	4 592 618	-	-	-
Autres titres de créance	-	-	-	-	-	-

➤➤ DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels	-
Opérations diverses sur titres (débiteur)	208 373
Sommes réglées à récupérer auprès des émetteurs	-
Autres comptes de règlement relatif aux opérations sur titres	208 373
Débiteurs divers	508 813
- Sommes dues par l'Etat	395 835
- Sommes dues par les organismes de prévoyance	-
- Sommes diverses dues par le personnel	889
- Comptes clients de prestations non bancaire	-
- Divers autres débiteurs	112 089
Valeurs et emplois divers	1 899 433
- Valeurs et emplois divers	1 899 433
Comptes d'ajustement de hors bilan (débiteur)	232 934
Comptes d'écart sur devises et titres (débiteur)	-
Pertes potentielles sur opérations de couverture non dénouées	-
Pertes à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Charges à répartir sur plusieurs exercices	124 732
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (débiteur)	-
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	764 492
- Produits à recevoir	649 697
- Charges constatées d'avance	114 795
Comptes transitoires ou d'attente débiteurs	312 640
Créances en souffrance sur opérations diverses	89 795
Provisions pour créances en souffrance sur opérations diverses	90 760
TOTAL	4 049 843

➤➤ TITRES DE PARTICIPATIONS ET EMPLOIS ASSIMILÉS AU 30/06/2026

	Capital Social	VN	Actions détenues en nombre	Actions détenues en %	Situation au 30 juin 2026			Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
					Montant	Provisions	Montant net des provisions	Date de clôture de l'exercice	Situation Nette	Résultat Net	
PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES LIEES			14 154 892		2 625 479	453 293	2 172 186		1 615 480	248 305	204 271
SOFAC	242 017 500	100	1 395 543	66,30%	689 782	-	689 782	31/12/2025	736 200	201 504	85 587
Umnia BANK	1 100 000 000	100	3 600 000	40,00%	440 000	-	440 000	31/12/2025	316	-17 779	-
PALM-BAY	100 000 000	1 000	85 000	85,00%	10 000	10 000	-	-	-	-	-
LE TIVOLI	44 462 000	100	444 609	89,36%	115 191	115 191	-	31/12/2023	-37 180	-10 091	-
LE TIVOLI DOTATION DIVERSES					74 171	74 171	-	-	-	-	-
RHOSN ENNAKHIL	400 000	100	3 200	80,00%	320	-	320	31/12/2025	4 127	-86	-
CIH COURTAGE	1 000 000	100	10 000	100,00%	1 000	-	1 000	31/12/2025	32 078	30 675	44 400
SANGHO	494 000	100	4 940	100,00%	253 831	253 831	-	31/12/2024	-5 277	-6 480	-
LANA CASH	100 000 000	100	599 994	99,99%	99 999	-	99 999	31/12/2025	20 482	-7 914	-
AVANCE CCA LANA CASH					33 100	-	33 100	-	-	-	-
HMST (Ex SCI NATHALIE)	100 000	100	1 000	100,00%	100	100	-	31/12/2024	762	-27	-
CIH CAPITAL MANAGEMENT	1 000 000	100	10 000	100,00%	69 540	-	69 540	31/12/2025	1 743	643	15 000
CIH PATRIMMO	806 083 813	100	8 000 606	100,00%	838 444	-	838 444	31/12/2025	862 230	57 860	59 285
AUTRES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES			6 409 091		454 895	6 833	448 063		10 375 077	709 017	107 908
ATLANTASANAD	602 835 950	10	6 028 360	9,99%	410 057	-	410 057	31/12/2025	3 805 729	442 642	35 567
AJARINVEST	7 000 000	100	28 000	40,00%	2 800	-	2 800	31/12/2025	12 253	14 918	64 000
TAKAFULIA ASSURANCES	50 300 000	100	100 600	20,00%	10 060	-	10 060	-	-	-	-
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	98 200 000	100	70 000	7,13%	7 000	-	7 000	31/12/2025	182 731	83 632	7 120
L'IMMOBILIERE INTERBANCAIRE	19 000 000	100	12 670	6,67%	1 267	-	1 267	31/12/2014	21 519	216	-
INTERBANK	11 500 000	100	6 899	6,00%	690	690	-	31/12/2014	12 489	140	-
SGFG	1 000 000	100	588	5,88%	59	-	59	31/12/2025	5 000 374	128 821	-
SBVC CASABLANCA	387 517 900	100	116 256	3,00%	11 765	-	11 765	31/12/2025	753 611	30 835	1 221
MAROCLEAR	100 000 000	5 000	275	1,38%	275	-	275	31/12/2025	321 509	9 761	-
FONDS DE GARANTIE DE DAR ADDAMANE	-	-	-	0,00%	750	750	-	-	-	-	-
CHAMBRE DE COMPENSATION DU MAROC					2 770	-	2 770	-	-	-	-
SIDI IFNI	100 000	100	200	20,00%	20	20	-	-	-	-	-
SIDETSA	6 100 000	100	9 150	15,00%	915	915	-	-	-	-	-
SUD LUXE	300 000	100	450	15,00%	45	45	-	-	-	-	-
IMEG C/C	2 100 000	100	3 000	14,29%	300	300	-	-	-	-	-
SICOPAR	37 000 000	500	7 423	10,03%	3 737	3 737	-	-	-	-	-
IDMAJ SAKANE	20 000 000	100	20 000	10,00%	2 000	-	2 000	31/12/2025	48 314	3 014	-
SED FES	10 000 000	100	5 000	5,00%	375	375	-	-	-	-	-
SMIT	100 000 000	100	219	0,02%	10	-	10	31/12/2025	216 548	-4 961	-
ADER-FES	35 000 000	100	1	0,00%	0	0	-	-	-	-	-
TITRES DE MOUCHARAKA											
Moucharaka fixe											
Moucharaka dégressive											
TITRES DE MOUDARABA											
Moudaraba restreinte											
Moudaraba non restreinte											
TOTAL			20 563 983	-	3 080 374	460 125	2 620 248	-	11 990 557	957 323	312 179

(En milliers MAD)

➤➤ CRÉANCES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	APPARENTÉS				EXERCICE juin-26	EXERCICE déc-25
		ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Créances subordonnées	1 518 390	1 518 390	-	-	-	1 518 390	1 005 792
Titres subordonnés des établissements de crédit et assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Titres subordonnés de la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Prêts subordonnés aux établissements de crédits et assimilés	1 518 390	1 518 390	-	-	-	1 518 390	1 005 792
Prêts subordonnés à la clientèle	-	-	-	-	-	-	-
Créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-
Agios réservés sur créances subordonnées	-	-	-	-	-	-	-
(-) Provisions pour créances subordonnées en souffrance	-	-	-	-	-	-	-

➤➤ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions/reclassement au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits/reclassement au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	638 630	79 251	260 753	457 128	241 355	13 751	28 366	226 740	230 389
Droit au bail	77 743	450	-	78 193	100	-	-	100	78 093
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	556 374	78 706	260 753	374 326	241 255	13 751	28 366	226 640	147 687
Immobilisations incorporelles hors exploitation	4 514	95	-	4 609	-	-	-	-	4 609
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 905 215	64 846	101	2 969 959	1 489 359	69 752	74	1 559 037	1 410 922
IMMEUBLES D'EXPLOITATION	1 269 481	31 159	-	1 300 640	400 217	17 702	-	417 919	882 720
Terrain d'exploitation	259 072	-	-	259 072	-	-	-	-	259 072
Immeubles d'exploitation. Bureaux	812 978	20 050	-	833 028	303 446	14 531	-	317 977	515 051
Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	815	-	-	815	815	-	-	815	-
Immeubles d'exploitation. Logements de vacances	196 616	11 109	-	207 725	95 956	3 171	-	99 127	108 598
MOBILIER ET MATÉRIEL D'EXPLOITATION	647 253	8 272	101	655 423	479 957	25 282	74	505 165	150 258
Mobilier de bureau d'exploitation	88 280	1 424	52	89 652	58 005	2 375	25	60 356	29 296
Matériel de bureau d'exploitation	67 801	117	17	67 901	54 338	2 390	17	56 711	11 190
Matériel Informatique	461 232	4 638	27	465 843	342 689	19 519	27	362 181	103 661
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 565	-	-	8 565	6 327	352	-	6 679	1 886
Autres matériels d'exploitation	21 375	2 094	5	23 463	18 599	645	5	19 239	4 224
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES D'EXPLOITATION	988 481	25 415	-	1 013 897	609 184	26 769	-	635 953	377 943
IMMOBILISATIONS CORPORELLES HORS EXPLOITATION	50 847	4 794	589	55 051	32 193	1 004	581	32 616	22 435
Terrains hors exploitation	372	-	-	372	-	-	-	-	372
Immeubles hors exploitation	2 118	2 006	-	4 124	531	-	-	531	3 593
Mobilier et matériel hors exploitation	45 434	1 014	589	45 858	31 505	975	581	31 899	13 959
Autres immobilisations corporelles hors exploitation	2 923	1 774	-	4 697	157	30	-	187	4 511
ECART DE FUSION ACTIF	2 994	-	-	2 994	-	-	-	-	2 994
TOTAL	3 597 686	148 890	261 443	3 485 133	1 762 907	84 507	29 021	1 818 393	1 666 740

➤➤ DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS

Dettes	Établissements de crédit et assimilés au Maroc				Total juin-26	Total déc-25
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Etablissements de crédit à l'étranger		
COMPTES ORDINAIRES CRÉDITEURS	-	-	445 537	1 529 136	1 974 673	562 461
VALEURS DONNÉES EN PENSION	10 863 114	-	-	-	10 863 114	9 876 353
- au jour le jour	-	-	-	-	-	-
- à terme	10 863 114	-	-	-	10 863 114	9 876 353
EMPRUNTS DE TRÉSORERIE	3 111 000	-	144 261	-	3 255 261	5 462 023
- au jour le jour	-	-	144 261	-	144 261	1 922 776
- à terme	3 111 000	-	-	-	3 111 000	3 539 247
DETTES SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS	-	-	-	-	-	-
- Mourabaha	-	-	-	-	-	-
- Salam	-	-	-	-	-	-
- Autres financements participatifs	-	-	-	-	-	-
EMPRUNTS FINANCIERS	-	-	-	781 303	781 303	946 430
AUTRES DETTES (y compris Hamish Al Jiddiya)	-	214 699	-	-	214 699	78 552
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	-	44 941	-	-	44 941	33 931
TOTAL	13 974 114	259 640	589 798	2 310 439	17 133 991	16 959 750

➤➤ TABLEAU DES PLUS ET MOINS VALUES / CESSIONS DES IMMOBILISATIONS

Rubrique	Valeur comptable brute	CUM AMORT	VNC	Produit de la cession	Plus-value de cession	Moins-value de cession
Immobilisation corporelles hors exploitation	78 071	-	78 071	77 347	1 620	2 344
Immobilisation incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation corporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
Immobilisation incorporelles d'exploitation	-	-	-	-	-	-
TOTAL	78 071	-	78 071	77 347	1 620	2 344

➤➤ DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE

Dépôts	Secteur public	Secteur privé			Total juin-26	Total déc-25
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
Comptes à vue créditeurs	579 699	1 144 561	11 357 574	46 047 894	59 129 728	56 895 866
Comptes d'épargne	-	-	3 023	13 231 820	13 234 843	12 261 832
Dépôts à terme	14 550	1 348 610	618 494	9 336 231	11 317 885	11 782 012
Autres comptes créditeurs	41 209	57 259	1 128 064	2 237 437	3 463 969	4 417 498
Intérêts courus à payer	-	-	135 299	25	135 324	147 896
TOTAL	635 458	2 550 430	13 242 454	70 853 407	87 281 749	85 505 104

➤➤ DETTES SUBORDONNÉES

RUBRIQUES	MONTANT GLOBAL	NON APPARENTÉ	APPARENTÉS				Total juin-26	Total déc-25
			ETS. DE CRÉD. & ASSIM.	ESES FINANCIÈRE	ESES NON FINANCIÈRE	AUTRES APPARENTÉS		
Dettes subordonnées	6 050 000	-	5 050 000	1 000 000	-	-	6 050 000	5 300 000
Dettes subordonnées à durée déterminée	4 000 000	-	3 000 000	1 000 000	-	-	4 000 000	4 000 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	3 000 000	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	1 000 000	-	-	1 000 000	-	-	1 000 000	1 000 000
Dettes subordonnées à durée indéterminée	2 050 000	-	2 050 000	-	-	-	1 300 000	1 300 000
Titres subordonnées à durée déterminée	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès des établissements de crédit	400 000	-	400 000	-	-	-	400 000	400 000
Emprunts subordonnées à durée déterminée auprès de la clientèle	1 650 000	-	-	1 650 000	-	-	1 650 000	900 000
Intérêts courus à payer	88 688	-	60 507	-	-	-	88 688	60 507

➤ TITRES DE CRÉANCE ÉMIS (Y COMPRIS LES DETTES SUBORDONNÉES)

Nature	Date Émission	Taux actuel (%)	Nature du taux	Fréquence de révision	Prime de risque (en bps)	Durée	Mode de remboursement	Échéance finale	Montant émis (Kdh)	Montant non amorti (Kdh)	ICNE (Kdh)	CRD + ICNE
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	82 600,00	82 600,00	400	83 000
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,82	Taux Fixe			10	In Fine	15/12/2026	39 400,00	39 400,00	816	40 216
Obligations subordonnées	15/12/2016	3,07	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	15/12/2026	960 600,00	960 600,00	16 220	976 820
Obligations subordonnées	18/05/2018	4,02	Taux Fixe			10	In Fine	18/05/2028	417 400,00	417 400,00	2 023	419 423
Obligations subordonnées	18/05/2018	2,96	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	18/05/2028	500 000,00	500 000,00	1 809	501 809
Obligations subordonnées	07/06/2024	4,44	Taux Fixe			10	In Fine	07/06/2034	350 000,00	350 000,00	1 022	351 022
Obligations subordonnées	07/06/2024	2,87	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	07/06/2034	650 000,00	650 000,00	1 244	651 244
Obligations subordonnées	28/11/2025	3,56	Taux Fixe		65	10	In Fine	28/11/2035	500 000,00	500 000,00	10 485	510 485
Obligations subordonnées	28/11/2025	2,78	Taux Revisable	Annual	55	10	In Fine	28/11/2035	500 000,00	500 000,00	8 301	508 301
Obligations subordonnées	28/12/2018	6,23	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	150 000,00	150 000,00	187	150 187
Obligations subordonnées	28/12/2018	4,96	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/12/2028	350 000,00	350 000,00	4 737	354 737
Obligations subordonnées	28/07/2022	4,34	Taux Revisable	Annual		10	In Fine	28/07/2032	800 000,00	800 000,00	8 921	808 921
Obligations subordonnées	29/06/2026	4,49	Taux Revisable	Annual	215	20	In Fine	29/06/2046	750 000,00	750 000,00	32 523	782 523
SOUS TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES									6 050 000	6 050 000	88 688	6 138 688
CDN	25/06/2021	2,37	Taux Fixe		40	5	In Fine	01/07/2026	188 000	188 000	4 456	192 456
CDN	25/06/2021	2,61	Taux Fixe		50	7	In Fine	25/06/2028	485 000	485 000	208	485 208
CDN	22/11/2021	2,63	Taux Fixe		50	7	In Fine	22/11/2028	981 000	981 000	15 622	996 622
CDN	24/05/2022	2,72	Taux Fixe		40	5	In Fine	24/05/2027	50 000	50 000	142	50 142
CDN	24/05/2022	2,69	Taux Revisable	Annual	40	5	In Fine	24/05/2027	2 045 000	2 045 000	5 807	2 050 807
CDN	22/09/2023	3,93	Taux Fixe		33	3	In Fine	22/09/2026	293 000	293 000	8 896	301 896
CDN	22/09/2023	4,07	Taux Fixe		37	4	In Fine	22/09/2027	345 000	345 000	10 849	355 849
CDN	30/04/2025	2,92	Taux Fixe		35	5	In Fine	30/04/2030	1 200 000	1 200 000	5 952	1 205 952
CDN	23/10/2025	2,47	Taux Fixe		25	1	In Fine	22/10/2026	660 000	660 000	11 366	671 366
CDN	23/10/2025	2,58	Taux Revisable	Annual	35	5	In Fine	23/10/2030	975 000	975 000	17 539	992 539
CDN	23/10/2025	2,95	Taux Fixe		35	5	In Fine	23/10/2030	815 000	815 000	16 533	831 533
SOUS TOTAL CERTIFICATS DE DEPOT									8 037 000	8 037 000	97 369	8 134 369
TOTAL GENERAL									14 087 000	14 087 000	186 056	14 273 056

➤ DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS

RUBRIQUE	MONTANT
Instruments optionnels vendus	-
Comptes de règlement d'opérations sur titres	87 960
Dettes sur titres	1 774 328
Versement à effectuer sur titres non libérés	-
Provisions pour service financier aux émetteurs	-
Sommes réglées par la clientèle à reverser aux émetteurs	-
Créditeurs divers	1 487 072
- Sommes dues à l'État	723 681
- Sommes dues aux organismes de prévoyance	45 242
- Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	498 733
- Sommes dues au personnel	27 414
- Fournisseurs de biens et service	74 294
- Divers autres Créditeurs	117 708
Comptes d'ajustement de hors bilan	49 890
Comptes d'écart sur devises et titres	-
Gains potentiels sur opérations de couverture non dénouées	-
Gains à étaler sur opérations de couvertures dénouées	-
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc (créditeur)	3 928
Charges à payer et produits constatés d'avance	662 393
- Charges à payer	641 874
- Produits constatés d'avance	20 519
Comptes transitoires ou d'attente créditeurs	1 045 905
Opérations diverses sur titres	-
TOTAL	5 111 475

➤ PROVISIONS

Provisions	Encours déc-25	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours juin-26
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR :	5 302 693	474 569	146 625	-18	5 630 619
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	5	-	-	-	6
Créances sur la clientèle	4 533 710	387 102	144 463	-18	4 776 332
Titres de placement et d'investissement	61 317	80 294	-	-	141 611
Titres de participation et emplois assimilés	460 125	-	-	-	460 125
Immobilisations en crédit-bail et en location	-	-	-	-	-
Autres actifs	247 534	7 173	2 162	-	252 545
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	1 007 550	103 700	43 022	-	1 068 228
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	122 680	2 830	2 849	-	122 660
Provisions pour risques de change	-	-	-	-	-
Provisions pour risques généraux	670 000	98 402	-	-	768 402
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	-	-	-	-	-
Provisions pour autres risques et charges	214 870	2 469	40 172	-	177 167
Provisions réglementées	-	-	-	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	6 310 242	578 269	189 647	-18	6 698 847

➤ CAPITAUX PROPRES

Capitaux propres	Encours déc-25	Affectation du résultat	Autres variations	Encours juin-26
Écarts de réévaluation	-	-	-	-
Réserves et primes liées au capital	3 098 435	41 083	-	3 139 518
Réserve légale	314 973	41 083	-	356 056
Autres réserves	-	-	-	-
Primes d'émission, de fusion et d'apport	2 783 462	-	-	2 783 462
Capital	3 560 562	-	-	3 560 562
Capital appelé	3 560 562	-	-	3 560 562
Capital non appelé	-	-	-	-
Certificats d'investissement	-	-	-	-
Fonds de dotations	-	-	-	-
Actionnaires. Capital non versé	-	-	-	-
Report à nouveau (+/-)	1 256 047	379 134	-	1 635 180
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	918 696	-918 696	649 083	649 083
TOTAL GÉNÉRAL	8 833 740	-498 479	649 083	8 984 344

➤ OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS

	Opérations de couverture	Autres opérations
Opérations de change à terme		
Devises à recevoir	2 320 605	-
Dirhams à livrer	2 334 476	-
Devises à livrer	9 686 820	-
Dirhams à recevoir	9 773 509	-
Dont swaps financiers de devises	-	-
Engagements sur produits dérivés		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	-	-
Engagements sur marchés réglementés de cours de change	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	-	-
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments	-	-
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	-	-

➤ CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE (RISQUES > 10% FP)

Nombre de bénéficiaires	Montant brut global des risques	Dont crédits par décaissement	Crédits par signature (de financement et de garantie données)	Montant des titres détenus dans le capital du bénéficiaire	Risque net après application des techniques ARC et déductions
13	25 096 373	17 215 987	7 658 176	1 102 639	20 014 920

(En milliers MAD)

➤➤ VENTILATION DE L'ACTIF, PASSIF ET HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES

DESIGNATION	MONTANT
ACTIF :	
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	149 875
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 895 762
Créances sur la clientèle	4 850 462
Titres	4 592 619
Autres actifs	61 386
Titres de participation et emplois assimilés	-
Créances subordonnées	-
TOTAL ACTIF	12 550 104
PASSIF :	
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 307 906
Dépôts de la clientèle	1 809 907
Autres passifs	23 283
TOTAL PASSIF	4 141 096
HORS-BILAN :	
Engagements donnés	208 072
Engagements reçus	1 415 234

➤➤ MARGE D'INTÉRÊT

RUBRIQUE	juin-26	juin-25
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	116 828	72 794
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	1 925 547	1 767 206
Intérêts et produits assimilés sur titres de créances	178 930	149 045
Total intérêts et produits assimilés	2 221 304	1 989 045
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	201 184	145 416
Intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle	342 610	472 158
Intérêts et charges assimilés sur titres de créances	208 133	122 679
Total intérêts et charges assimilés	751 927	740 253
MARGE D'INTÉRÊTS	1 469 377	1 248 792

➤➤ PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Produits sur titres de placement (de propriété)	86 208	
- Dividendes sur titres OPCVM	-	
- Dividendes sur autres titres de propriétés	-	
- Autres produits sur titres de propriété	86 208	
Produits sur titres de participation et emplois assimilés	312 179	
- Dividendes sur titres de participation	312 179	
- Dividendes sur participations liées	-	
- Autres produits sur titres de propriété	-	

➤➤ COMMISSIONS REÇUES ET VERSÉES

RUBRIQUE	COMMISSIONS		COMMENTAIRE
	E. CRÉDIT	CLIENTÈLE	
COMMISSIONS REÇUES	-	657 717	
Commissions sur fonctionnement de compte	-	25 422	
Commissions sur moyens de paiement	-	465 608	
Commissions sur opérations de titres	-	43	
Commissions sur titres en gestion/en dépôt	-	12 371	
Commissions sur prestations de service sur crédit	-	42 364	
Produits sur activités de conseil et d'assistance	-	7 956	
Autres produits sur prestations de service	-	76 617	
Commissions de placement sur le marché primaire	-	-	
Commissions de garantie sur le marché primaire	-	-	
Commissions sur produits dérivés	-	773	
Commissions sur opérations de change virement	-	26 564	
Commissions sur opérations de change billet	-	-	
COMMISSIONS VERSÉES	-	375 958	
Charges sur moyens de paiement	-	195 296	
Commissions sur achat et vente de titres	-	-	
Commissions sur droits de garde de titres	-	-	
Commissions et courtages sur opérations de marché	-	-	
Commissions sur engagements sur titres	-	-	
Autres charges sur prestations de service	-	141 692	
Commissions sur produits dérivés	-	707	
Commissions sur opérations de change virement	-	38 263	
Commissions sur opérations de change billets	-	-	

➤➤ RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Capital Social : 3 560 562 400 dirhams Nombre d'actions ou de parts sociales : 35 605 624

Nom et prénom ou dénomination sociale	Adresse personnelle ou du siège social	Activité	Nbre d'actions ou de parts sociales détenues	Pourcentage du capital détenu	Pourcentage des droits de vote détenu
A - ACTIONNAIRES MAROCAINS					
MASSIRA CAPITAL MANAGEMENT	Place Moulay El Hassan, RABAT	HOLDING	17 820 419	50,05%	50,05%
CDG EP	Tour Mamounia, Place Moulay Hassan, Rabat	Institution Financière	1 815 738	5,10%	5,10%
Groupe HOLMARCOM	20, Rue Mostafa El Maani, Casablanca	HOLDING	42 376	0,12%	0,12%
ATLANTASANAD	181, Bd d'Anfa, Casablanca	ASSURANCES	3 560 812	10,00%	10,00%
RCAR	Ryad Business Center, Avenue Annakhil Hay Riad - B.P 2038 Rabat	Régime de retraite	1 946 409	5,47%	5,47%
Flottant en Bourse			9 223 598	25,90%	25,90%
PERSONNEL GROUPE CIH BANK			1 196 272	3,36%	3,36%
TOTAL			35 605 624	100,00%	100,00%

➤➤ RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
. Gains sur titres de transaction	247 096	
. Perte sur titres de transaction	141 324	
Résultat sur titres de transaction	105 771	
. Plus-values de cession sur titres de placement	4 114	
. Moins-values de cession sur titres de placement	177 874	
Résultat sur titres de placement	-173 760	
. Produits sur engagement sur titres	-	
. Charges sur engagement sur titres	-	
Résultat sur engagements sur titres	-	
. Produits sur engagement sur produits dérivés	-749	
. Charges sur engagement sur produits dérivés	-768	
Résultat sur engagements sur produits dérivés	20	
. Produits sur opérations de change	370 457	
. Charges sur opérations de change	93 990	
Résultat sur opérations de change	276 467	

➤➤ CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Charges de personnel	409 095	
Salaires et appointements	-	
Primes et Gratifications	74 060	
Autres rémunérations du personnel	42 949	
Charges d'assurances sociales	-	
Charges de retraite	-	
Charges de formation	-	
Autres charges de personnel	9 009	
Impôts et taxes	-	
Taxe urbaine et taxe d'édilité	3 259	
Patente	12 021	
Taxes locales	-	
Droits d'enregistrement	-	
Timbres fiscaux et formules timbrées	-	
Taxes sur les véhicules	20	
Autres impôts et taxes, droits assimilés	3 801	
Charges extérieures	234 531	
Loyers de crédit-bail	41 126	
Loyers de location simple	74 467	
Frais d'entretien et de réparation	51 725	
Rémunération du personnel intérimaire	-	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	44 474	
Primes d'assurance	4 972	
Frais d'actes et de contentieux	10 129	
Frais électricité, eau, chauffage et combustible	7 636	
Transport et déplacement	192 183	
Transport et déplacement	17 070	
Mission et réception	1 921	
Publicité, publication et relations publiques	31 091	
Frais postaux & de télécommunication	19 878	
Frais de recherche et de documentation	7 614	
Frais de conseil et d'assemblée	-	
Dons et cotisations	14 239	
Fournitures de bureau et imprimés	3 007	
Autres charges externes	97 362	
Autres charges d'exploitation	24 511	
Frais préliminaires	16 913	
Frais d'acquisition d'immobilisation	2 909	
Autres charges à répartir sur plusieurs exercices	1 073	
Pénalités et délits	-	
Rappels d'impôts autres qu'impôts sur les résultats	-	
Dons libéralités et lots	-	
Subventions d'investissement et d'exploitation accordées	-	
Charges générales d'exploitation des exercices antérieurs	441	
Diverses autres charges générales d'exploitation	3 175	
Dotations aux amortissement et aux provisions des immobilisations corporelles et corporelles	99 432	
Immobilisations incorporelles d'exploitation	28 676	
Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Immobilisations corporelles d'exploitation	69 752	
Immobilisations corporelles hors exploitation	1 004	
Prov.p/immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/immobilisations incorporelles hors exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles d'exploitation	-	
Prov.p/dépréciation immobilisations incorporelles hors exploitation	-	

(En milliers MAD)

➤➤ AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Autres produits bancaires	8 774	
Divers autres produits bancaires	8 774	
. Quote-part sur opérations bancaires faite en commun	-	
. Produits des exercices antérieurs	-	
. Divers autres produits bancaires	8 774	
Reprise de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	
Autres charges bancaires	245 495	
Divers charges sur titres de propriété	-	
Frais d'émission des emprunts	-	
Autres charges sur opérations sur titres	-	
Autres sur prestations de services	141 692	
Divers autres charges bancaires	103 803	
. Quote-part sur opérations d'exploitation bancaires	-	
. Cotisation au fonds de garantie des déposants	128 995	
. Produits rétrocedés	1 299	
. Charges des exercices antérieurs	577	
. Divers autres charges bancaires	59 421	
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	-	
Produits d'exploitation non bancaires	35 032	
Produits sur valeurs et emplois assimilés	1 620	
Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	
Plus-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	-	
Produits accessoires	994	
Subventions reçues	-	
Autres produits d'exploitation non bancaires	32 417	
Charges d'exploitation non bancaires	3 489	
Charges sur valeurs et emplois assimilés	2 344	
Moins-values de cession sur immobilisations financières	-	
Moins-values de cession sur immobilisations corporelles et incorporelles	26	
Autres charges d'exploitation non bancaire	1 119	
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	389 933	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur établissements de crédit et assimilés	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur clientèle	387 103	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur titres de placement	-	
Dotations aux provisions pour créances en souffrances sur valeurs immobilisées	-	
Dotations aux provisions pour autres créances en souffrances	-	
Dotations aux provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	2 830	

➤➤ AUTRES PRODUITS ET CHARGES

RUBRIQUE	MONTANT	COMMENTAIRE
Pertes sur créances irrécouvrables	3 435	
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	2 289	
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	1 146	
Autres dotations aux provisions	108 043	
Dotations aux provisions pour dépréciations des immobilisations financières	-	
Dotations aux provisions pour dépréciations des autres risques et charges	108 043	
Dotations aux provisions réglementées	-	
Dotations aux autres provisions	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance	147 312	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les établissements crédit et assimilés	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur la clientèle	144 463	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur les titres de placement	-	
Reprises de provisions pour créances en souffrance sur valeurs immobilisées	-	
Reprises de provisions pour autres créances en souffrance	-	
Reprises de provisions pour risques d'exécution d'engagement par signature	2 849	
Récupération sur créances amorties	3 493	
Autres reprises de provisions	42 334	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations financières	-	
Reprises de provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles	-	
Reprises de provisions pour autres risques et charges	40 172	
Reprises de provisions réglementées	-	
Reprises des autres provisions	2 162	
Produits non courants	1 517	
Reprises non courantes des amortissements	-	
Reprises non courantes des provisions	-	
Autres produits non courants	1 517	
Charges non courantes	64 471	
Dotations non courantes aux amortissements	-	
Dotations non courantes aux provisions	-	
Autres charges non courantes	64 471	

➤➤ VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PAR PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

1. Ventilation par pôle d'activité

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- Activité bancaire	2 277 004	1 329 694	958 468
- Autres activités	-	-	-
TOTAL			

2. Ventilation par zone géographique

PÔLE D'ACTIVITÉ	PRODUIT NET BANCAIRE	RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	RÉSULTAT AVANT IMPÔT
- MAROC	2 277 004	1 329 694	958 468
- Autres zones	-	-	-
TOTAL			

➤➤ PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL

INTITULÉS	MONTANT(+)	MONTANT(-)
I. RÉSULTAT NET COMPTABLE		
. Bénéfice net	649 083	
. Perte nette		
II. RÉINTÉGRATIONS FISCALES		
. Réintégrations fiscales	451 757	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES COURANTES		
Charges sur exercices antérieurs		
Provision pour risques généraux	98 402	
Pertes non déductibles	1 146	
IS de l'exercice	309 385	
Amortissement non déductible sur mat. roulant	836	
Dotations provisions sur CES		
Autres charges courantes non déductibles	1 130	
RÉINTÉGRATIONS FISCALES NON COURANTES		
Pénalités et amendes fiscales	2 350	
Contribution à la cohésion sociale	38 508	
III. DÉDUCTIONS FISCALES		
. Déductions fiscales		327 378
DÉDUCTIONS FISCALES COURANTES		
Revenus des titres de participation		287 378
Reprises sur provisions pour risques généraux		40 000
Etalement des Produits à recevoir		
Reprise de provisions sur créances		
DÉDUCTIONS FISCALES NON COURANTES		
. Reprises sur provisions pour risques et charges		
TOTAL	1 100 840	327 378
IV. RÉSULTAT BRUT FISCAL		
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	773 462	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V. REPORTS DÉFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RÉSULTAT NET FISCAL		
. Bénéfice net fiscal (A - C) (OU)	773 462	
. Déficit net fiscal (B)		
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFÉRÉS		
. Cumul des amortissements fiscalement différés		
VIII. CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT À REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

➤➤ DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS

I. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	1 021 421
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	101 513
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	327 378
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	795 557
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	318 223
. Résultat courant après impôts (=)	703 199
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	
Néant	

➤➤ DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3 = 4)
A. TVA collectée	305 974	443 245	397 082	352 137
B. TVA à récupérer	52 209	151 350	167 361	36 198
Sur charges	43 592	128 835	141 084	31 344
Sur immobilisations	8 617	22 515	26 277	4 855
C. TVA due ou crédit de TVA (A-B)	253 765	291 896	229 721	315 939

(En milliers MAD)

➤➤ ÉTAT D'AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE

ORIGINE	MONTANT	AFFECTATION	MONTANT
A. ORIGINE DES RÉSULTATS À AFFECTER		B. AFFECTATION DES RÉSULTATS	
. Report à nouveau	1 256 047	. Réserve légale	41 083
. Résultats nets en instance d'affectation	-	. Autres réserves (facultative)	-
. Résultats net de l'exercice	918 696	. Tantième	-
. Prélèvements sur les réserves	-	. Dividendes	498 479
. Autres Prélèvements	-	. Autres affectations	-
		. Report à nouveau	1 635 180

➤➤ RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

	juin-26	déc-25	déc-24
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	8 984 344	8 833 740	6 885 220
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1- Produit net bancaire	2 277 004	4 212 363	3 822 856
2- Résultat avant impôts	958 468	1 523 279	1 290 703
3- Impôts sur les résultats	309 385	604 583	540 660
4- Bénéfices distribués	498 479	440 962	427 277
5- Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)	-	-	-
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	18	26	24
Bénéfice distribué par action ou part sociale	12	14	14
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice	409 095	734 043	686 290
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

➤➤ ÉTAT DES CRÉANCES EN SOUFFRANCES ET DES PROVISIONS

Rubrique	juin-26		déc-25	
	Créance en souffrance ^(*)	Provisions	Créance en souffrance ^(*)	Provisions
Créances pré-douteuses	319 032	22 203	290 432	17 052
Créances douteuses	2 437 939	1 484 442	2 183 729	1 282 316
Créances compromises	6 561 255	4 260 399	5 515 683	3 234 343
TOTAL	9 318 226	5 767 044	7 989 844	4 533 710

(*) Net des agios réservés

➤➤ COMPTES DE LA CLIENTÈLE

Éléments	juin-26	déc-25
Comptes courants	90 938	91 536
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	51 941	43 017
Autres comptes chèques	3 884 294	3 659 244
Comptes d'affacturage	-	-
Comptes d'épargne	1 786 699	1 577 205
Comptes à terme	2 512	2 550
Bons de caisse	639	650
Autres comptes de dépôts	4 543	4 400

➤➤ ÉVOLUTION DES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

1 ^{er} semestre 2026	2 ^o semestre 2025	2 ^o semestre 2024
3 921 112	6 913 651	6 483 753

➤➤ ÉTATS NÉANTS

CODE ETAT	APPELLATION
B08	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE
	PASSIF ÉVENTUEL
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS PLACÉS
	DÉPÔTS D'INVESTISSEMENTS NON RESTREINTS REÇUS
	DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE SUR PRODUITS PARTICIPATIFS
	TABEAU DES MARGES CONSTATÉES D'AVANCE SUR MOURABAHA
	IMMOBILISATIONS DONNÉES EN IJARA
	TABEAU DE VARIATION DES BIENS ACQUIS DANS LE CADRE DE FINANCEMENTS PARTICIPATIFS
	ACTIFS ET PASSIFS DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE
	COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DE LA FENÊTRE PARTICIPATIVE

➤➤ DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS

. Date de clôture (1) : 30 juin 2026

. Date d'établissement des états de synthèse (4) : septembre 2026

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. ÉVÈNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
	. Défavorables
	Néant

➤➤ EFFECTIF

EFFECTIFS (En Nombre)	juin-26	déc-25
Effectifs rémunérés		
Effectifs utilisés		
Effectifs équivalent plein temps	2 506	2469
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)	708	737
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)	1 798	1732
Cadres (équivalent plein temps)	1 778	1757
Employés (équivalent plein temps)	728	712

forvis mazars

76, Bd Abdelmoumen
Résidence Koutoubia, 7ème étage
Casablanca-Maroc

Deloitte.

Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca

CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK)

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE DES COMPTES SOCIAUX AU 30 JUIN 2026

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) comprenant le bilan et le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de flux de trésorerie et une sélection d'états de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC), relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2026. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant KMAD 15.123.031, dont un bénéfice net de KMAD 649.083, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations de la période écoulée ainsi que de la situation financière et du patrimoine du CREDIT IMMOBILIER ET HOTELIER (CIH BANK) arrêtés au 30 juin 2026, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Casablanca, le 25 septembre 2026

Les commissaires aux comptes

FORVIS MAZARS

forvis mazars
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia
7ème Etage Casablanca
Tél. 05 22 42 34 23

Taha Ferdaous
Associé

DELOITTE AUDIT

Deloitte Audit
Bd Sidi Mohammed Benabdellah
Bâtiment C, Tour Ivoire 3, 3^{ème} étage
La Marina - Casablanca
Tél. 05 22 21 40 25 / 05 22 21 47 34
Fax: 05 22 21 40 18 / 17 59

Hicham Belemqadem
Associé